

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

LORD TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, lundi 17 septembre 1945

VOLUME XXXVI — No 213

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE : 881-3361

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration : 881-3361

Rédaction : 881-2984

Gérant : 881-3361

Les Cinq étudient la question de Trieste

Les préférences impériales

Lord Keynes dit que la Grande-Bretagne est prête à les supprimer, s'il le faut, pour satisfaire les Etats-Unis — Qu'entend-il dire? — Ce qu'ont été nos politiques de préférence douanière impériale

Lord Keynes, qui est conseiller du chancelier de l'Echiquier, c'est-à-dire du ministre des Finances dans le gouvernement de Londres, se trouve présentement à Washington, en vue de faire bénéficier de ses avis et opinions la conférence qui se tient dans cette ville à propos des relations financières et commerciales entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Il s'est empressé de dire, en arrivant là, que "la Grande-Bretagne est prête à aller aussi loin que nécessaire et possible dans la voie de la suppression des restrictions au commerce, même jusqu'à l'abolition des préférences tarifaires impériales, si c'est là le prix que les Etats-Unis demandent de leur coopération au rétablissement de l'industrie et du commerce britanniques et à l'expansion du commerce mondial".

De quelles préférences au juste Sa Seigneurie veut-elle ou peut-elle vouloir parler?

Depuis la guerre et le régime des décrets, on ne sait vraiment plus à quoi s'en tenir à propos de rien, pas plus dans le domaine des tarifs douaniers que dans celui de la fiscalité en général ou de n'importe quelle autre chose. Tout est susceptible de changer, du soir au matin — ainsi qu'il est arrivé dans le cas de la conscription militaire pour l'outre-mer —, selon le gré d'un ministre ou d'un administrateur bienveillant.

En matière de préférences douanières impériales, l'on sait que subséquemment à la conférence économique impériale qui eu lieu à Ottawa, en 1932, il y en avait eu de dynamiser la voie du Canada vers la prospérité. Il arriva que ces accords furent révisés et modifiés par la suite, mais en conservant toujours leur caractère réciproque.

Préférence qui paraissait pourtant, dans le cas des échanges commerciaux entre la Grande-Bretagne et le Canada, assez curieuse, permettant, par exemple, à la Grande-Bretagne de faire pénétrer ses marchandises au Canada, parfois des marchandises d'autres pays non impériaux dont elle se constituait l'intermédiaire rétribué, en bénéficiant d'une préférence équivalente à une remise de 33 1/3 pour cent des droits ordinaires tout en n'accordant elle-même qu'une préférence mitigée à certaines marchandises canadiennes et à la condition que les exportateurs canadiens pussent répondre à la demande qui en était faite et aux prix mondiaux.

Antérieurement à cela, le régime de la préférence britannique, en politique douanière canadienne, en était un de réciprocité à sens unique, pratiquée par le seul Canada à l'endroit des produits de la Grande-Bretagne et des autres pays de l'Empire. Au vrai, de 1898 à venir jusqu'en 1932, la Canada reconnaissait à la Grande-Bretagne et au reste de l'Empire un traitement douanier de faveur sans en rien obtenir en retour, absolument rien. Régime absurde, dira-t-on, que nous avons quand même maintenu pendant un tiers de siècle et davantage.

Le Canada avait connu, avant la Confédération, sous l'Union, un régime de préférence réciproque qui prit fin avec l'abolition par le Parlement de Londres, en 1846, des lois des céréales et, en 1849, des lois de navigation. Cinquante ans plus tard, en 1897, le Parlement d'Ottawa tenta de rétablir un régime identique et Londres faisait mine de l'accepter, pour le répudier presque aussitôt par le jeu d'une manœuvre diplomatique.

Mais le règne de la sympathie impériale et impérialiste, jusque dans le domaine des affaires de commerce et d'industrie, commençait à s'implanter au Canada. L'année suivante, 1898, Ottawa vota un régime de préférence douanière impériale, sans réciprocité aucune de la part de la Grande-Bretagne et des autres pays de l'Empire, préférence qui équivalait d'abord à 25 pour cent des droits ordinaires, qui fut subséquemment accrue à 33 1/3 pour cent et en définitive établie selon des taux spécifiques, représentant encore une remise d'un tiers ou davantage, sur la presque totalité des marchandises imposables à l'importation.

Une loi douanière de 1907 nous valut un tarif à trois colonnes: colonne de la préférence britannique; colonne du tarif intermédiaire appelé aussi tarif de la nation la plus favorisée; tarif général.

Tarif à trois faces autant qu'à trois colonnes, pouvait-on dire, tarif de supercherie, qui nous permettait d'accorder par traités, à des nations qui n'étaient pas de l'Empire, un traitement de la nation la plus favorisée qui n'était pas du tout un traitement de la nation la plus favorisée.

C'est à la faveur de ce régime absurde que nous faisons gratuitement, sans aucun espoir de retour, aux pays de l'Empire, que la Grande-Bretagne nous a pour sa part longtemps réfilés des chaussures fabriquées en Tchecoslovaquie, qui ne faisaient que passer par des entrepôts de Londres ou de Liverpool pour y recevoir une fausse semelle portant l'étiquette britannique, et qui entraient ensuite sur le marché canadien et faisaient une concurrence désastreuse, ruineuse, à l'industrie canadienne de la chaussure.

Nous avons connu, après 1932, un genre de préférence britannique et réciproque que la Grande-Bretagne avait d'abord acceptée en reconnaissant.

Qu'en subsiste-t-il après six années de guerre, de caudex, de tributs, de crédits à l'importation britannique, de vente à fonds perdu?

Bien malin qui saurait le dire au juste.

Une chose sûre et certaine, la Grande-Bretagne n'a jamais, depuis 1846 et 1849, recherché les préférences impériales qui appelaient une réciprocité de sa part. En 1898, elle s'empressa de trouver les moyens de se défaire de celle que le Canada venait d'imaginer.

N'est-ce pas une attitude du même genre, en traitant et en négociant avec le gouvernement de Washington, que lord Keynes veut laisser pressentir?

Emile BENOIST

La bombe atomique et la limitation des armements

Les bombardements de Hiroshima et de Nagasaki ont-ils affaibli le prestige des Etats-Unis dans le monde? — Projet d'un journaliste new-yorkais — Un essai de la nouvelle arme en mer — La politique française

dont le large bras Nord qui l'isole de la côte de Beaupré, peu profond, rappelle à merveille la plaine du Saint-Charles".

Blanchard écrit ailleurs: "La colline de Québec est complètement isolée entre l'estuaire, le fleuve, et la vaste dépression Saint-Charles-Cap-Rouge; elle est donc une sorte d'île escarpée".

Voilà comment les Québécois habitent une île ancienne mais ne sont plus des insulaires. Grâce au retrait des eaux, ils sont devenus les habitants d'une butte.

FRANCHEVILLE

Bloc-notes

(par O. H.)

En France

L'un de nos amis nous communique cet extrait d'une lettre qu'il vient de recevoir de France. L'auteur est un Canadien qui vit depuis longtemps en Europe et qui connaît la France par de longs et nombreux contacts. Son témoignage, comme l'on verra, est très pessimiste et nous voudrions qu'il le soit beaucoup trop. Mais il nous paraît utile de le transcrire — d'autant plus utile que nous avons reçu très peu de nouvelles de France en ces derniers temps.

"Déchirée par les politiciens, ruinée, laïcisée, la France, écrit donc ce correspondant, traverse une autre crise et sur le terrain religieux l'avenir est sombre. La déchristianisation des masses, le paganisme qui a monté par suite de la guerre, la montée du communisme dans toute l'Europe, la revanche franc-maçonnique et juive, les luttes politiques inouïes, les misères sociales ont créé un tel climat que l'on a lieu de tout craindre lors des prochaines élections en octobre. Ce qui s'est passé en Angleterre va se répéter ici mais dans un style révolutionnaire. Plus que jamais les épreuves attendent l'Eglise de France, malgré la bonne volonté et le christianisme profond du général de Gaulle que tous les partis rouges et communistes veulent renverser à tout prix."

Souhaitons, encore une fois, que ces prévisions soient trop sombres.

A Kingston

Kingston, en Ontario, a célébré par de belles fêtes le centenaire de son Hôtel-Dieu.

Ce centenaire n'eût-il souligné que l'importance et le grandeur des oeuvres de la maison de Kingston qu'il faudrait le noter avec respect. Mais la maison de Kingston compte des filles: Cornwall, en Ontario, qui date de 1897, Chicago (hôpital Saint-Bernard), qui est de 1903, Polson, au Montana (hôpital Saint-Joseph), de 1916, et Hartford, au Wisconsin (hôpital Saint-Joseph), de 1921. L'Hôtel-Dieu de Kingston compte, pour sa part, quarante-sept religieuses.

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Un journal annonce la mort d'une onctuelle vedette de comédie musicale, à l'âge avancé de 62 ans, et l'appelle une "ex-otitole".

Depuis vingt ans, elle s'était volontairement retirée du firmament théâtral. Elle eut le bon esprit de se coucher dans toute sa clarté.

Tant de constellations sur le déclin persistent à vouloir survivre à leur splendeur première, malgré les ans et le public.

Un homme d'esprit donnait ce signalement à propos des astres de la scène: quand les étoiles voyagent, c'est qu'elles sont filantes.

Les Etats-Unis datent autrement que nous les deux Grandes Guerres; ils disent la guerre de 1917, au lieu de 1914, et, pour eux, les hostilités qui viennent de cesser ont commencé en 1941, et non en 1939. Voilà un pays indépendant.

Le Canada suit automatiquement le calendrier britannique.

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Tout enfant européen reçoit, qu'il le veuille ou non, une culture de base identique. Aux Etats-Unis, un étudiant peut traverser l'Université en ignorant l'histoire, la géographie, l'anthropologie et même l'anglais. L'enseignement supérieur est parfois excellent, mais il ne peut construire une culture solide sur des esprits sans fondations."

ANDRÉ MAUROIS

C'est aujourd'hui que les Cinq entendent les réclamations de l'Italie et de la Yougoslavie au sujet de Trieste. L'ambassade yougoslave à Londres a publié au cours de la journée un mémoire de 9,000 mots exposant son point de vue au sujet de ce port ainsi que de la province de Vénétie Julienne et des îles dalmates. Les Dominions britanniques sont aussi invités à exprimer leur opinion sur ce sujet. A Athènes le gouvernement grec a protesté auprès des puissances alliées parce que son gouvernement n'a pas été invité à la réunion d'aujourd'hui.

La frontière que réclame la Yougoslavie passerait à environ 40 milles à l'ouest de Trieste, et toucherait la ville de Monfalcone, qui s'appelle Trzic en slovène. Les délégués italiens contesteront les arguments invoqués par les Yougoslaves, mais on croit qu'ils sont disposés à concéder aux Yougoslaves le port de Fiume.

Les Cinq semblent s'entendre sur un point: c'est que le port de Trieste doit servir à la Tchecoslovaquie, à l'Autriche et à la Pologne aussi bien qu'à l'Italie et à la Yougoslavie. Il semble donc assuré que ce sera un port franc ou un port international. Mais sur l'administration de la ville de Trieste, les avis diffèrent. La Russie soutient la réclamation yougoslave, l'Angleterre et les Etats-Unis penchent en faveur de la thèse italienne. Les Etats-Uniens suggèrent la frontière préconisée par le président Wilson en 1919, qui laisserait Fiume à la Yougoslavie et Trieste à l'Italie, la plus grande partie du territoire entre les deux ports allant à l'Italie.

En France, des délégués du Maquis viennent de tenir un congrès de quatre jours à Lyon. Ils l'ont terminé hier soir et ont adopté une résolution exprimant "leur regret de constater que le gouvernement provisoire a persisté dans ses erreurs". Les anciens maquisards reprochent au gouvernement de Gaulle de n'avoir pas exécuté le programme de politique intérieure du mouvement de la résistance; de ne rien faire pour le prestige de la France à l'étranger; de n'avoir pas réorganisé l'armée française autour des éléments de la résistance, et de continuer à reconnaître le régime Franco en Espagne.

Le congrès a pris pour les élections du 21 octobre la position suivante: il préconise l'abolition de la constitution de la Troisième République, mais s'oppose au projet du gouvernement provisoire quant au régime de gouvernement intérimaire.

Une dépêche annonce cependant que le parti socialiste, qui a l'appui de plusieurs groupements de la Résistance, appuierait le général de Gaulle et serait favorable au maintien de son gouvernement. Le parti socialiste, qui a récemment refusé une alliance avec les communistes, préconise la nationalisation des industries essentielles, des mines, des transports et du crédit. La situation politique du pays reste très mêlée et il est difficile de prévoir comment le vote se répartira entre les divers partis.

LA BOMBE ATOMIQUE

Un correspondant de Tokyo dit que les autorités navales étatsuniennes vont faire un essai de la bombe atomique en mer. Le cuirassé "Nagato", vaisseau japonais de 35,000 tonnes, qui a subi une attaque de 500 avions alliés au cours d'une bataille aérienne et a été conduit à la base de Yokohama après la guerre, s'éloignera à 500 milles de la côte pour cette expérience. Il s'agit d'obtenir des réponses à plusieurs questions que se posent les experts: la bombe détruirait-elle un navire isolé? quel serait son effet sur un escadron? quel effet aurait-elle sur l'eau?

Selon les renseignements puisés à Hiroshima et à Nagasaki, et par l'observation des phénomènes météorologiques qui ont accompagné la bombe, il semble que la force de l'explosion se fait sentir surtout en haut et tout le tour beaucoup plus qu'en bas. Au point de vue naval on croit que l'effet le plus considérable serait obtenu en faisant exploser la bombe sous l'eau où la pression augmente grandement la puissance d'une torpille ou d'une mine.

Pendant que les techniciens songent à de nouvelles expériences les journaux et l'opinion continuent de s'interroger de près à la nouvelle arme. La joie causée par la fin de la guerre, avec l'étonnement et l'horreur qui ont suivi le spectacle du déchaînement d'une telle puissance par les hommes contre d'autres humains, avaient en quelque sorte porté les hommes à suspendre leur jugement. Tirailés entre le succès attribué à cette arme et la longue tradition chrétienne qui vise à épargner aux civils les maux de la guerre, la plupart des commentateurs n'avaient pas pris parti. Seules quelques voix isolées ont tout de suite blâmé le recours à un tel moyen d'extermination massive, tandis que les chefs alliés célébraient le nouvel engin de guerre.

A mesure que l'émoi du début fait place à la réflexion, de nouvelles condamnations surgissent en divers milieux. Il est vrai que l'on connaît mieux maintenant les conditions qui existaient le 6 août au moment du lancement de la première bombe atomique, et que cela est de nature à aggraver encore ce geste. La revue "Commonwealth", de New-York, qui a dès le début condamné l'emploi de cette bombe, y revient pour réfuter un argument qu'on lui a alors opposé. On disait que cette arme avait mis fin à la guerre et sauvé des vies. Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Byrnes, vient de reprendre le même argument, mais il dit aussi que les Japonais étaient déjà battus; bien plus il laisse entendre qu'il y avait une chance de faire la paix lors de la conférence de Potsdam, et qu'on a laissé M. Staline seul juge pour décider si la demande de paix de Tokyo valait la peine d'être discutée.

C'était une attitude assez étrange, parce que M. Staline pouvait être influencé dans ce jugement par sa promesse d'entrer dans la guerre du Pacifique, et

plus encore par l'intérêt évident qu'avait la Russie à entrer dans le conflit, et donc à ne pas le laisser se terminer avant sa participation. D'après les paroles de M. Byrnes la guerre a peut-être duré deux semaines de trop, et c'est pendant ce prolongement inutile du conflit qu'on a inauguré la bombe atomique.

Il est assez curieux de voir M. Byrnes démolir le seul prétexte que pouvait invoquer son pays. Le secrétaire d'Etat prend la peine de réfuter l'affirmation des Japonais que c'est la bombe atomique qui les a fait capituler; il dit qu'à Potsdam, M. Molotov a informé les Anglais et les Etats-Uniens que les Japonais voulaient envoyer une délégation à Moscou pour négocier la fin de la guerre, et M. Byrnes y voit avec raison une preuve que l'ennemi reconnaissait déjà sa défaite. Le motif qui a inspiré M. Byrnes est évident; il a voulu prouver aux Japonais qu'ils ont été vaincus et que même sans la bombe atomique ils n'auraient pas pu résister aux Alliés; il s'agit d'empêcher les Japonais de considérer leur reddition comme un accident qui ne signifie pas nécessairement la défaite. Mais en même temps M. Byrnes a apporté des éléments d'accusation très graves dans le procès de la bombe atomique.

Beaucoup de gens ne demanderaient pas mieux qu'à considérer cette question comme une affaire classée dont il n'y a plus lieu de parler. Il ne s'agit malheureusement pas d'un problème purement académique parce que l'avenir demeure sous la menace de ce fleau nouveau, susceptible de bouleverser l'art de la guerre comme de miner et d'affaiblir toutes les garanties de la paix. Le problème intéresse donc tout l'univers, mais il revêt aux Etats-Unis un caractère particulier, parce que ce sont nos voisins qui portent la responsabilité d'avoir employé cette arme; on comprend que cet aspect inquiète certains publicistes étatsuniens.

Le chroniqueur militaire du "New York Times" aborde le sujet ces jours derniers. M. Hanson W. Baldwin est un expert des choses de la guerre; depuis le début du conflit il a analysé toutes les campagnes et les principales batailles, il a décrit et commenté toutes armes, indiqué leur influence; il a à maintes reprises signalé les erreurs commises par les Alliés tant chez les Alliés que chez les ennemis. On ne peut donc pas dire que son avis ne tient pas compte des nécessités militaires, ni qu'il se laisse trop influencer par des considérations que la guerre relègue au second plan.

Il connaît évidemment les arguments de ceux qui approuvent l'emploi de la bombe atomique: qu'il est futile de vouloir rendre la guerre morale, qu'il y a une certaine humanité à la rendre si horrible qu'elle prendra fin et qu'on sauvera ainsi beaucoup de vies en sacrifiant un nombre relativement faible. Il convient de noter en passant que ces arguments n'étaient guère invoqués à propos de l'emploi des bombes volantes par les Allemands, ni des plongées de suicide des aviateurs japonais.

Mais indépendamment de ces arguments, M. Baldwin estime que cette bombe a fait un grave dommage aux Etats-Unis. Ce pays a acquis une primauté indiscutée dans le monde au point de vue matériel; il est le plus puissant de la terre. Il prétendait aussi tenir le premier rang dans l'ordre moral, proclamait hautement son désintéressement et son dévouement au service de la justice et de la liberté. Il serait facile de faire là-dessus quelques réserves, mais à côté d'autres grandes puissances les Etats-Unis pouvaient poser en champions du droit.

Or M. Baldwin affirme que la bombe atomique a mis fin à cette espèce de primauté morale que revendiquaient les Etats-Unis; quoi qu'il en soit de ce débat, le plus intéressant pour nous c'est le remède que suggère ce journaliste. Il aurait fallu à son avis que la bombe atomique fût accompagnée par quelque chose d'aussi considérable dans l'ordre politique, moral et psychologique. Il n'est peut-être pas encore trop tard; le monde dispose probablement de trois à cinq ans avant que le secret de l'explosion des atomes soit connu d'un bon nombre de pays.

Tous ceux qui ont parlé de l'arme nouvelle ont dit à quel point elle favorisait l'agression, combien devant elle les armes défensives actuelles semblent inadéquates. M. Baldwin suggère que du danger même on tire le remède. Il préconise une solution déjà tentée, mais qui peut avoir plus de chance de succès devant le fleau grandissant de la guerre moderne: la limitation des armements. Son projet comporte six articles: que le secret de la bombe soit gardé jusqu'à une plus grande stabilisation politique du monde; l'abolition de la conscription dans tout l'univers; la limitation des armées, flottes et avions militaires nationales; la construction rapide d'une forte armée internationale des Nations-Unies; la suppression du droit de veto de Cinq au Conseil de sécurité; la mise hors la loi de la bombe atomique et la conclusion d'accords mutuels internationaux de ne pas utiliser la fission atomique pour fins militaires sauf comme représailles.

Un des phénomènes les plus troublants de cette fin de guerre, c'est bien le spectacle d'une nouvelle course aux armements, où se lancent non seulement les plus grands pays, mais même beaucoup d'autres. C'est évidemment un grave danger pour la paix, en même temps qu'une entrave à la restauration de la vie normale. M. Baldwin ignore pas les difficultés du programme qu'il suggère; mais il y voit le seul moyen pour les Etats-Unis de compenser pour le déclin de sa réputation morale dans le monde à cause de la bombe atomique. Il est certain que le pays qui dispose de cette arme puissante aurait plus de chance que tout autre de faire accepter un désarmement relatif.

Paul SAURIOL

Lettre d'Ottawa

La conscription n'est pas enterrée

Le projet de service militaire obligatoire à 18 ans — L'éducation civique dans les camps — Le plébiscite de 1942 et le vote du 11 juin — Nos actes nous suivent

(par Pierre Vigant)

Ottawa, 17. — La conscription n'est pas enterrée, même si la guerre est terminée. Il en sera question plus que jamais au cours des prochains mois. Il s'agit pour cette fois de la conscription en temps de paix, du service militaire obligatoire.

Le discours du trône n'annonçait pas de projet de ce genre, mais on sait qu'il en est très sérieusement question. Les députés libéraux de la province de Québec ont eu un caucus dans le cours de la semaine dernière et il semble bien que le ministre de la Défense nationale, M. Douglas Abbott, les ait sondés sur la question. On ignore encore les intentions précises du gouvernement, mais il semble qu'on soit en train d'étudier un système qui obligerait tous les jeunes Canadiens à faire un an de service militaire à l'âge de dix-huit ans.

Le gouvernement aura sans doute de nombreuses raisons à invoquer pour faire accepter au Canada le régime de la conscription permanente que les nations de l'Europe continentale connaissent déjà depuis bien des années. Le Canada a joué un rôle considérable pendant la guerre et l'on nous a souvent répété que notre pays occupait un rang enviable parmi les puissances de second ordre: cela comporte de lourdes obligations. Lord Halifax nous a déjà avoué que la Grande-Bretagne aurait besoin de l'appui entier de tout le Commonwealth pour continuer à jouer aux côtés des Etats-Unis et de la Russie son rôle de grande puissance: l'armée canadienne projetée serait d'un précieux appoint pour l'état-major impérial dans les négociations comme dans le cas d'une guerre éventuelle.

Il ne faut pas oublier non plus qu'un grand nombre d'officiers ca-

nadiens sont très heureux de la situation qu'ils occupent aujourd'hui et qu'ils n'éprouvent guère le désir de revenir à la vie civile: la plupart d'entre eux ne seraient pas en mesure de se tailler une situation équivalente à celle qu'ils ont dans l'armée. Ces officiers sont assez naturellement, pour un bon nombre, partisans d'un régime qui leur assurerait une carrière. Plusieurs des députés qui ont fait la guerre ont profité du débat sur le discours du trône pour réclamer le maintien d'une armée permanente.

On invoquera sans doute aussi le prétexte de l'éducation physique et de l'éducation civique. On sait qu'il existe un puissant mouvement qui voudrait amener le gouvernement fédéral à intervenir dans le domaine de l'éducation. Il s'agirait de combattre le régionalisme et de créer un esprit canadien qui ne serait guère d'inspiration française. Le service militaire permettrait au gouvernement fédéral de participer indirectement à l'éducation de la jeunesse qui est du ressort provincial et d'exercer une influence sur la formation des futurs citoyens canadiens.

Les députés québécois espéraient que la question de la conscription serait enterrée une fois pour toutes. Elle leur avait servi de cheval de bataille pendant près d'un quart de siècle pour devenir ensuite leur cancheur pendant les dernières années. Ils respiraient enfin: la guerre était terminée, l'électeur leur avait accordé une abolition et ils pourraient enfin reprendre la vie normale en oubliant un mauvais rêve. Ils seront déçus. Quand on met une fois de plus devant l'engrenage, il n'est pas aussi facile que cela de se dégager.

En acceptant sans résistance la

L'actualité

L'île de Québec

Damase Potvin ne laisse pas chômer ses éditeurs. L'inlassable archéologue québécois publie un nouveau livre documentaire fort utile. Il porte sur les îles du Saint-Laurent: aux Grues, aux Oies, aux Cou-dres, aux Ouefs, etc.

J'en cherche une, célèbre pourtant à son époque, et ne la trouve pas dans la nomenclature, et pour cause. L'auteur ne s'attache évidemment qu'aux îles: les ex-iles, qui n'intéressent que les géologues, ne sont pas pour le moment son affaire.

Quelle est donc cette terre, autrefois entourée par l'eau du Saint-Laurent et qui a perdu son nom d'île? Nulle autre que l'emplacement de la ville de Québec. Eh! oui! les géographes découvrent à la capitale une existence insulaire pas très lointaine.

Vous persistez à soupçonner un immense bateau fantaisiste type Normandie ou Queen Elizabeth? Appelez en témoignage Raoul Blanchard, au chapitre sur Québec, en son étude géographique de l'Est du Canada français. Lisons bien:

"Le Saint-Laurent d'aujourd'hui n'est que l'héritier d'une mer récente, la mer Champlain, qui, à la fin de l'époque glaciaire, occupait la plus grande partie des pays bas canadiens, c'est-à-dire les Apalaches et les hauteurs laurentiennes. Sur l'emplacement de Québec, ce n'est pas la mer qui se retirait, mais le niveau des plus hauts reliefs actuels... La submersion aurait été d'au moins 590 ans à Québec, et de alluvions marines auraient été reconnues à Saint-Gervais, à 15 milles au sud-est de la ville. Or, lors de son retrait, la mer a occupé non seulement le lit actuel du fleuve, mais la dépression Cap-Rouge-Saint-Charles. Nous en ayons la preuve par la présence de dépôts d'argille marine, disposés en basses terrasses, qui ont été et dans les bords des deux coupures, dans la région de Saint-Romuald, le long du fleuve, et sur le flanc Nord de la dépression du Saint-Charles".

Le maître géographe conclut: "Il y eut donc une époque assez proche de nous, où la colline de Québec était vraiment une île allongée, et la comparaison est irrésistible avec l'île d'Orléans, beaucoup plus vaste assurément, mais placée sur le même axe, et

(suite à la page deux)

17-IX-45

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

participation en 1939, les ministres et députés libéraux québécois rendaient la conscription presque inévitable. Ils nous engageaient dangereusement dans la voie du militarisme et de l'impérialisme. En acceptant trop facilement les diverses formes de conscription déguisée, ils appelaient la conscription ouverte et complète. En luttant trop mollement contre la conscription pour service outre-mer l'automne dernier, ils engageaient l'avenir et préparaient la voie au régime de la conscription permanente. Il est maintenant bien tard pour entreprendre la résistance sérieuse.

L'électorat québécois, travaillé par une propagande intense et insuffisamment éclairée par une élite qui n'a pas été à la hauteur de ses responsabilités, même s'il y a eu de nombreuses et glorieuses exceptions, a accepté trop passivement la politique impérialiste et militariste qu'on lui servait à petites doses. Fascinés par l'appât des salaires élevés et des autres avantages immédiats qu'on faisait miroiter à leurs yeux, les électeurs québécois ont trop oublié les principes. Aux heures graves, il est parfois dangereux de donner des votes opportunistes.

L'électorat québécois a connu une réaction salutaire au plébiscite de 1942. Il a malheureusement annulé l'effet de cette vigoureuse protestation en accordant le 11 juin dernier une absolue sans condition aux libéraux qui avaient trahi leurs promesses. Comme leurs députés, les électeurs ont cru à tort et qu'il leur fallait absolument choisir le moindre mal entre les conservateurs ouvertement conscriptionnistes et les libéraux conscriptionnistes à regret. Ils vont être durement déçus.

Parce qu'ils ont trop facilement accepté les mesures de conscription en temps de guerre, nos députés libéraux québécois vont être mal placés pour combattre la conscription en temps de paix. Parce qu'ils ont réussi trop facilement à faire avaler la conscription à l'électorat québécois et à lui arracher un vote de confiance, ils vont se trouver désarmés lorsqu'ils voudront invoquer l'opposition de la province de Québec au service militaire obligatoire. Parce qu'ils se sont montrés trop dociles, parce qu'ils se sont contentés de choisir le parti qui leur paraissait le moindre mal au lieu de voter contre tous les conscriptionnistes, les électeurs québécois auront bien de la peine à se faire entendre au sérieux par nos coassociés de langue anglaise lorsqu'ils clameront qu'ils ne veulent pas de la conscription en temps de paix.

Nos actes nous suivent. Il est bien difficile de s'arrêter sur une pente glissante qui entraîne à l'abîme. Le seul motif d'espoir que l'on peut entrevoir au début de la lutte qui va s'engager, c'est la réputation traditionnelle de l'Anglo-Saxon pour le service militaire obligatoire. Le conflit qui vient de se terminer a sans doute modifié bien des conceptions en Grande-Bretagne et dans le Canada anglais, mais on peut prévoir que la conscription en temps de paix soulèvera encore des résistances. Il n'en faudra pas moins une réaction extrêmement vigoureuse pour faire échouer le projet de conscription permanente.

Pierre VIGENT

Naissance

LEMENU. — A l'hôpital Sainte-Jeanne-Arc de Montréal, le dimanche 16 septembre 1945, est né un fils à M. et Mme Max Lemenu, née Thibault (Olivette).

Avis de décès

DUFRESNE. — A Montréal, le 15 septembre 1945, à l'âge de 78 ans, 8 mois, est décédé Omer Dufresne, époux de feu Eliza Bernard. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, no 7934, rue Notre-Dame est, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LABRECQUE. — A Montréal, le 16 septembre 1945, à l'âge de 85 ans, est décédé Joseph-Onésime Labrecque, doyen des marchands de charbon, époux de Blanche Chaput. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure au no 1255 rue Sherbrooke est, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée 430, Notre-Dame est, Montréal Tél. BE 4133

Il y a des larmes qui remercient et des sourires qui reprochent. Il y a des larmes qui disent au revoir et des sourires qui disent adieu.

Il y a des larmes qui sourient et des sourires qui pleurent!



La Société Coopérative de Funérailles

L'INSTITUTION QUI PRATIQUE LE CULTE DES DÉFUNTS

Bloc-notes

(suite de la première page)

ses, sous la direction de la Révérende Mère Brault.

La maison de Kingston a été fondée le 2 septembre 1845 par cinq religieuses de notre propre Hôtel-Dieu. Aussi bien les noms de l'Hôtel-Dieu de Montréal et de Jeanne Mance ont-ils été à l'honneur pendant toutes les fêtes de Kingston.

Combien d'entre nous savaient que Kingston était la fille de Montréal et qu'elle comptait déjà une si riche progéniture?

60 ans de bon travail

Aux anniversaires qu'il faut saluer avec respect, celui de la North West Review de Winnipeg, qui vient d'achever sa soixantième année.

La North West Review pendant ce long espace de temps a été mêlée à toutes les luttes religieuses et scolaires du Manitoba et l'on sait que celles-ci furent nombreuses. Elle date de 1885, or c'est en 1890 que la bataille s'engagea à fond. La Review a fait, avec différents rédacteurs, de bonne et vigoureuse besogne, dont nous lui devons tous être reconnaissants.

M. F. W. Russell, qui fut depuis le début, à des titres divers, son constant collaborateur et qui n'y a abandonné que depuis une couple d'années un poste de premier plan, a eu la joie de voir cet anniversaire. M. Russell est un converti.

Nous souhaitons à la North West Review de longues années encore de fécond travail.

"Radio-Saint-Boniface"

Radio-Saint-Boniface a commencé le lundi 10 septembre ses travaux de construction. Les constructeurs, MM. Couture et Toupin, s'efforceront, dit la Liberté et le Patriote, de faire avancer le travail très rapidement, de sorte qu'il n'est pas impossible que nous puissions tradier pour l'année 1946.

La souscription purement manitobaine dépasse actuellement les \$58,000.

O. H.

Anniversaire de l'indépendance du Mexique

De nombreux invités d'honneur, dont plusieurs consuls des pays de l'Amérique latine, se sont joints samedi aux membres de la Ligue panaméricaine du Canada pour célébrer l'indépendance mexicaine. La fête a débuté à Ma Baie, l'après-midi par un garden-party, et le groupe s'est transporté le soir, dans le salon bleu de l'hôtel Windsor où un succulent dîner fut servi, sous les auspices de la Ligue panaméricaine du Canada. Cette dernière manifestation était présidée par M. Hector Boulay, directeur national de la Ligue panaméricaine du Canada. Il y avait à ses côtés, à la table d'honneur: le maire Camille Houde, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal; les généraux mexicains Vergas et Octavio de la Peña; le sénateur Ernesto Martínez Trejo, consul général du Mexique à Montréal; le Dr L.-Philippe Hébert, consul du Guatemala; MM. Ernesto K. Talay, consul général de l'Uruguay; Roberto Imberton, consul de Salvador; Eduardo Estrella, consul de la République dominicaine; M. R.-G. McIsaac, vice-président de la Ligue; Me Jean-Marie Bériault, trésorier national de la Ligue; Me Henri-Paul Lemay, conseiller juridique de la Ligue; on remarquait également, prenant place non loin de la table d'honneur, M. Jean Morin, conseiller municipal, et sa femme; M. Guy Genest, vice-président de la Ligue; M. Jean-Paul Boulay, frère du directeur national de la Ligue; Mlles Jacqueline Portier, Suzanne Carreau; Mme Jean-Louis Audet et autres.

En réponse au télégramme envoyé au gouvernement fédéral par l'Union des Ligues de propriétaires de la province de Québec pour protester contre sa nomination au poste d'administrateur des logements d'urgence pour la province à la Commission des prix et du commerce, Me Pierre Beullac, C.R., a déclaré samedi, qu'il ne veut "éveiller l'antagonisme de personnes". "Je voudrais avoir la bonne volonté des Montréalais et travailler en étroite coopération avec eux", dit-il en effet.

"Je ne crois pas que la Ligue des propriétaires se rend compte de ce que je vais faire ici, dit-il aussi. Un loyer sera payé pour toute maison mise sous séquestre. Je comprends qu'ils doivent protéger leurs intérêts mais ils doivent réaliser que je suis ici pour procurer des logements provisoires aux familles qui sont dans la rue. Je ne veux entrer en conflit avec personne et je ne veux pas éveiller d'animosités. Il me semble que si la population sait en quoi consiste ma besogne, elle désirera coopérer avec moi".

Me P. Beullac répond aux propriétaires

La première nouvelle officielle concernant le personnel du Pacifique Canadien en Orient vient de parvenir au bureau chef de la compagnie à Montréal, sous la forme d'un câblogramme expédié à M. George Stephen, vice-président des services de transport, par M. David Drummond, gérant des bureaux du C.P.R. à Hong-Kong. Coïncidence assez curieuse, une lettre écrite par M. Drummond en date du 23 mars 1944, alors qu'il était dans un camp d'internement japonais, arriva à Montréal le lendemain de la réception du câblogramme.

Propos d'un éducateur

par le Père Alphonse de Grandpré C.S.V.

Cet ouvrage posthume d'une personnalité bien connue dans nos milieux d'enseignement nous fait bénéficier de ses connaissances historiques et littéraires et éclaire sur la formation des jeunes dans la Province de Québec.

Volume de 167 pages Au comptoir 1.00, par la poste 1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

Décès à Ottawa de M. N. McLarty

Il avait été secrétaire d'Etat dans le gouvernement King

Ottawa, 17 (C.P.) — M. Norman A. McLarty, ancien secrétaire d'Etat dans le gouvernement de M. King, est décédé subitement à sa demeure de bonne heure hier matin, à l'âge de 56 ans.

M. McLarty, qui a démissionné comme secrétaire d'Etat peu de temps avant les élections générales du 11 juin dernier, est mort quelques heures après le mariage de sa fille. M. King avait assisté à ce mariage.

Les funérailles auront lieu jeudi après-midi, à l'église St. Andrews, et l'inhumation se fera à Ottawa.

M. King a rendu un tribut d'hommage à son ancien collègue qui fut ministre des Postes et du Travail dans son cabinet. M. King a souligné que le défunt occupait une place élevée dans la vie sociale et professionnelle de sa place natale avant d'entrer dans son cabinet.

M. McLarty fut élu pour la première fois à la Chambre des Communes en 1935 comme député d'Essex-Ouest. Il entra dans le cabinet de M. King en 1939 et détint par la suite les fonctions de ministre des Postes, ministre du Travail et secrétaire d'Etat. Dans son tribut d'hommage, M. King a rappelé que c'est M. McLarty qui a présenté la loi de l'assurance-chômage.

M. Norman Alexander McLarty était né à St. Thomas, Ont., le 18 février 1889. Il était le fils du Dr Duncan McLarty et d'Hattie Allan. Il fit ses études primaires à l'école de St. Thomas et ses études universitaires à l'Université de Toronto. Il fut nommé au Barreau de la province de l'Ontario, mais alla pratiquer sa profession à Medicine Hat, en Alberta. Il avait épousé Mlle Dorothy McColl en 1914.

Le commerce dans notre district

Dans le commerce de détail à Montréal, le fait saillant demeure la rareté de plusieurs spécialités, mais la demande de marchandises disponibles ne diminue pas et le volume des ventes se maintient, dit-on dans le relevé hebdomadaire de la maison Dun and Bradstreet.

Selon l'Office national de la statistique, les ventes des magasins généraux de la campagne se sont accrues de 7 p.c. en juillet, comparativement au même mois de 1944. Celles des 7 premiers mois ont augmenté de 6 p.c. par rapport à la période correspondante de l'an passé. Il est intéressant de signaler que toutes les régions du pays ont réalisé des gains.

Pendant ce temps, on rapporte de diverses sources manufacturières que plusieurs articles, y compris les fers, les grille-pain et les lessiveuses électriques, seront bientôt sur le marché, en quantités restreintes cependant. D'ici quelques mois, on pourra aussi se procurer des automobiles, si l'on a une priorité. En outre, les mobiliers et les garnitures de ménage, bien qu'en approvisionnement limité, deviendront plus abondants au début de l'an prochain.

Depuis la semaine dernière, la situation de la main-d'oeuvre n'a pas changé notablement. Il y a rareté de presque toutes les catégories d'ouvriers experts, mais une meilleure main-d'oeuvre non expérimentée cherche actuellement du travail et est graduellement absorbée par l'industrie de paix.

Les paiements s'effectuent en général de façon prompte et les recouvrements, à quelques exceptions près, se font bien.

Il ne s'est pas enregistré de faillite commerciale cette semaine dans la région. Durant la même semaine de 1944, il y en eut deux, dont le passif s'établissait à \$22,298.

Le personnel du "P. C." en Orient

La première nouvelle officielle concernant le personnel du Pacifique Canadien en Orient vient de parvenir au bureau chef de la compagnie à Montréal, sous la forme d'un câblogramme expédié à M. George Stephen, vice-président des services de transport, par M. David Drummond, gérant des bureaux du C.P.R. à Hong-Kong. Coïncidence assez curieuse, une lettre écrite par M. Drummond en date du 23 mars 1944, alors qu'il était dans un camp d'internement japonais, arriva à Montréal le lendemain de la réception du câblogramme.

M. Drummond annonce que lui-même, sa femme, Mme E. A. D. Greene et Mme J. O. Sheppard, veuve de l'agent du service des marchandises à Hong-Kong, se portent assez bien malgré les privations et les inconvénients d'un long internement. M. Sheppard mourut en prison par suite de blessures reçues durant la malheureuse défense de Hong-Kong.

Deux autres membres du personnel du Pacifique Canadien à Hong-Kong sont aussi décédés depuis l'attaque du Japon. Ce sont M. T. C. Monaghan, agent des achats, qui fut exécuté par les Japonais, pour espionnage, et M. L. E. N. Ryan, agent des marchandises qui fut emporté par l'anémie et une pneumonie pendant qu'il était en captivité.

Cette grève à la Canada Packers

Elle est injustifiée, déclare M. Charles Daley, ministre ontarien du Travail

Toronto, 17 (C.P.) — Un conseil d'arbitrage, composé de trois membres, a fait enquête sur la grève survenue aux usines de la Canada Packers, à Toronto, en juillet dernier, grève, à Toronto, en juillet dernier, qui a suscité des grèves de sympathie à travers tout le Canada. Ce conseil d'arbitrage a déclaré, après son enquête, "qu'elle était injustifiée" et qu'elle "violait l'entente conclue entre l'Union et la Compagnie".

Le ministre du Travail de l'Ontario, M. Charles Daley, a fait une déclaration à ce sujet hier soir dont voici le texte:

"Il est évident pour moi, qu'après avoir soigneusement étudié le rapport soumis par le Conseil d'arbitrage, comme d'après une entente entre la Canada Packers Limited et l'Union, que cette grève est née d'une série d'incidents qui auraient fort bien pu être remédiés par une plus grande acceptation de responsabilité de la part de l'Union en voyant avant de faire la grève que chaque motif de grief ait été bien approfondi tel que décrit dans l'entente et les règlements de la loi de convention collective.

"Il est aussi évident pour moi qu'une tendance plus grande de la part de la direction vers la collaboration avec l'Union est nécessaire si nous sommes pour obtenir des relations entre l'Union et la Direction qui travailleront dans l'intérêt mutuel des deux parties. De bonnes relations entre l'Union et la Direction ne peuvent pas être acquises par statut, mais seulement par entente, tolérance et volonté de travailler ensemble.

"Cette grève qui débuta si petitement, éventuellement assumée une importance nationale, entraînant de grosses pertes financières pour les travailleurs, l'industrie, les cultivateurs, les marchands détaillants et le public en général. Le résultat prouve comme il est peu sage de faire la grève de sympathie avec une autre usine avant que le différend ait été minutieusement étudié sous tous ces aspects, et qu'il ait été examiné par le président et le conseil exécutif, ainsi que l'exécutif de l'Union concernée, en vertu de l'évidence présentée, demanderait ou ne demanderait pas aux autres usines de faire la grève de sympathie. Je parle de la sorte parce qu'en vue du rapport unanime du conseil d'arbitrage, ils disent:

"Il ne peut pas y avoir de doute que cet abandon du travail était injustifié et en contravention avec les termes de l'entente, et que c'était une action des employés qui y prirent part et, à ce stage, non autorisée, ni sanctionnée ni approuvée."

"Cette déclaration est franchement et m'attirera peut-être des critiques mais je crois parler dans l'intérêt du travail avec l'espoir que nous développerons dans ce pays des relations plus harmonieuses entre la direction et le travail et créerons un plus grand sentiment de sécurité pour les deux.

"De la part de la population de cette province, je désire remercier le conseil d'arbitrage, composé de l'honorable juge J.-G. Gillanders, comme président; M. E.-B. Joffière, représentant l'Union, et M. L.-A. Forsyth, représentant la compagnie, pour l'impartialité et le soin qu'ils ont pris à l'étude de ce cas difficile".

Pèlerinage annuel à la Réparation

Hier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fait son 17e pèlerinage annuel à la chapelle de la Réparation. Le R. P. Norbert, O.F.M. Cap., a prononcé le sermon de bienvenue. Il a demandé de remercier le ciel pour le retour de la paix et de prier pour que cette paix soit durable. M. Robert Dagenais, secrétaire de la société Saint-Baptiste a remercié le R. P. Norbert, M. A. Farley, conseiller municipal, représentant des comités régionaux et des sections paroissiales ont participé au pèlerinage. Après le chemin de la croix, il y eut bénédiction du Très Saint-Sacrement à laquelle assistait Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal.

Démission de M. J.-W.-G. Clark

Ottawa, 17 (C.P.) — M. Joseph W. G. Clark, directeur en chef de relations extérieures des trois armées canadiennes, vient de démissionner de son poste pour retourner à la vie civile. C'est ce qu'il vient d'annoncer conjointement le ministre de l'Air, M. Gibson, et le ministre de la défense nationale M. Abbott.

Cette démission entrera en vigueur au mois d'octobre et la date exacte en sera annoncée plus tard. Les ministres ont déclaré recevoir cette démission avec regret et ont loué les services rendus par M. Clark, par la publicité intelligente qu'il a faite à notre armée.

CALENDRIER
30 jours SEPTEMBRE 30 jours
Demain: MARDI 18 SEPTEMBRE 1945
S. JOSEPH DE CUPERTINO, confesseur
Lever du soleil, 5 h. 41.
Coucher du soleil, 6 h. 07.
Lever de la lune, 4 h. 56.
Coucher de la lune, 1 h. 14.
Premier quartier, le 14 à 9 h. 38m du soir
Pleine Lune, le 21 à 3 h. 46m du soir
Dernier quartier, le 28 à 6 h. 24m du soir

Nommé vice-président



M. Alfred HARVEY que le conseil exécutif de la Société des Artisans canadiens-français vient de nommer au poste de 1er vice-président général de cette société mutuelle d'assurance sur la vie.

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ A.L. DUPONT LEE
MEUBLEMENT COMPLET DE MAISON
4070 EST. STE-CATHERINE - AM 2111
COIN JEANNE D'ARC - PRES. RVD. DE LA

EXAMEN de la VUE
LUNETTES CORRECTIVES Spécialiste
Lorenzo Favreau, O. O. D.
et ses assistants
OPTOMETRISTES-OPTICIENS. B. O.
Bureaux de consultation:
TAIT-FAVREAU
L. FAVREAU O.O.D. Président
Bureau du centre
265 est. rue Ste-Catherine
Tél. LA. 6703
Bureau du nord
6890, rue St-Hubert
Tél. CA. 9344

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est. S.-CATHERINE
Livraison partout directement de notre serre chaude
PL. 1786-1787

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION
R service rapide
SERVICE JOUR et NUIT
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette propriétaire
HA. 7251

Le contre-amiral Murray attend sa retraite
Ottawa, 17 (C.P.) — Le ministre de la Défense nationale, M. Abbott, a annoncé hier que le contre-amiral Leonard W. Murray, ancien directeur du commandement de la côte nord-ouest de l'Atlantique, est en congé en attendant sa mise à la retraite. Vendredi, une dépêche d'Halifax mandait que le contre-amiral Murray s'était embarqué pour la Grande-Bretagne où il avait l'intention de fixer sa résidence.

Cherchez-vous un imprimeur?
Adressez-vous à L'IMPRIMERIE POPULAIRE
LIMITÉE
EDITRICE DU JOURNAL LE DEVOIR
qui exécutera avec art et rapidité, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie:
CARTES DE VISITE - TETES DE LETTRES TRAVAUX DE VILLE - FAIRE-PART MENUS - FACTURES - PROSPECTUS PROGRAMMES - LIVRES - AFFICHES CATALOGUES - BROCHURES PERIODIQUES - JOURNAUX
430, NOTRE-DAME est, Montréal
* Téléphone: BE 3361

Le livre de messe de ma grand-mère
Une belle vieille aux cheveux blancs, ma grand-mère!
Nos mères conservaient précieusement le livre de messe de la grand-mère où étaient inscrits, sur la première ou la dernière page, les noms des ancêtres et les notes relatives aux enfants.
Plus d'un jeune dans ce geste de l'aïeule: respect des parents et des ancêtres, dévouement aux enfants, culte de la famille, communion des saints!
Une généalogie de famille, c'est le missel de l'aïeule idéalement complété.
INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN
"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"
4184, rue Saint-Denis — Montréal
Immense documentation méthodiquement accumulée. 31 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Écrivez-nous pour renseignements et honoraires.

L'industrie nouvelle invitée à venir s'établir ici

Le ministre du Commerce, M. Paul Beaulieu, déclare qu'elle trouvera une main-d'oeuvre experte, des ressources naturelles inépuisables et un régime démocratique juste empêchant l'Etat de sortir de son rôle de régulateur — Au congrès régional des Chambres de commerce de la Mauricie

Trois-Rivières, 17 (D.N.C.) — M. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce de la province, a prononcé hier un vibrant plaidoyer pour la démocratie et l'industrie privée contre le socialisme et la nationalisation de l'industrie. "Je l'ai déjà dit et je le répète, le socialisme est un germe de mort, il serait pour nous un suicide national", a-t-il déclaré. Ayant exprimé la volonté absolue du peuple du Québec de conserver ses institutions démocratiques en dépit des mouvements révolutionnaires qui menacent le monde, M. Beaulieu a invité l'industrie nouvelle à venir s'établir ici en toute sécurité pour trouver une main-d'oeuvre experte, des ressources naturelles inépuisables et un régime démocratique juste empêchant l'Etat de sortir de son rôle de régulateur.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a, de plus, invité les industries québécoises à répondre immédiatement à la demande considérable des républicains de l'Amérique latine, lesquelles constitueraient pour nous un marché immense, plus immense encore que le marché américain.

M. Beaulieu, hôte d'honneur du congrès régional des Chambres de Commerce de la Mauricie, a en même temps invité les industriels à payer toujours des salaires équitables et les ouvriers du Québec à se montrer consciencieux et pacifiques et à témoigner à l'autorité le respect qui lui est dû.

Le congrès, tenu hier à Grand-Mère, groupait les délégués des sept Chambres de Commerce de la région, celles des Trois-Rivières, de Shawinigan, de Grand-Mère, du Cap-de-la-Madeleine, de La Tuque, de Nicolet, et de Saint-Tite, ainsi que les représentants de la Fédération provinciale, d'autres Chambres régionales et de Chambres cadettes de la Mauricie.

Le ténor McCormack décédé à Dublin

Il était connu dans le monde entier par ses triomphes à l'opéra, au concert, au cinéma et à la radio

Dublin, 17 (C.P.) — John McCormack, fameux ténor irlandais, est décédé hier soir, à l'âge de 61 ans, à Dublin. Sa femme et ses fils, Cyril, un capitaine de l'armée de l'Éire, étaient à ses côtés.

On connaît peu de détails sur la maladie de ce grand chanteur si ce n'est qu'il était malade depuis lundi dernier. Vendredi, une bronchopneumonie s'était déclarée et ce n'est qu'une demi-heure avant sa mort que les médecins ont pu diagnostiquer sa maladie.

McCormack était connu dans le monde entier par ses triomphes à l'opéra, au concert, au cinéma et à la radio. Les critiques ont dit de lui qu'il était inégalé comme chanteur de ballades.

Sa voix l'avait conduit à la richesse. Il a fait quelques tournées de concert au Canada au temps de la première guerre mondiale, chantant à Montréal et à Toronto.

Quoique naturalisé américain en 1919, McCormack s'était retiré dans sa villa de l'Éire en 1938. Un an plus tard toutefois, il retournait chanter pour la Croix-Rouge dans un concert donné au Albert Hall, à Londres. Il était alors tombé malade et ce n'était que depuis 18 mois qu'il était guéri de cette maladie.

C'est en 1907 que Londres, pour la première fois, applaudit ce grand chanteur. Il avait alors chanté Rigoletto. Deux ans plus tard, il faisait ses débuts à New-York avec Tezzarini.

Parmi les honneurs qui ont été conférés à M. McCormack, nous distinguons un doctorat en littérature du collège Holy Cross, des États-Unis, le ruban de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, que lui avait décerné le pape Benoît XV. Il était également membre de l'Ordre du Saint-Sépulcre, docteur en musique de l'Université d'Irlande, chevalier de la Légion d'honneur (1924) et commandeur de Malte.

Feu M. J.-O. Labrecque

Nous avons le regret d'apprendre la mort de l'un des hommes d'affaires les plus connus de Montréal, M. J.-O. Labrecque, le doyen des marchands de charbon, décédé à l'âge de 85 ans.

Les funérailles de M. Labrecque auront lieu mercredi matin, en l'église du Sacré-Coeur.

Nous respectueux condoléances à la famille en deuil.

A Sherbrooke Ouverture du congrès annuel de la C.T.C.C.

S. E. Mgr Philippe Desranleau, évêque du diocèse, déclare que si la question du salaire n'est pas tout dans le mouvement ouvrier, elle est le principal après les questions religieuses

Sherbrooke, 17 (D.N.C.) — Dans un discours qu'il prononçait hier soir, au club Social, lors du banquet d'ouverture du congrès annuel de la C.T.C.C., S. E. Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, en distribuant des conseils et des exhortations aux ouvriers de toute la province de Québec, réunis à ce banquet, déclarait que "si la question du salaire n'est pas tout dans le mouvement ouvrier, elle est le principal après les questions religieuses. Et après avoir déclaré que dans le monde entier, l'Eglise se préoccupe de cette question, Son Excellence a souligné que "les allocations familiales doivent être données, mais à titre de pis-aller, à titre de restitution à la suite d'une situation qui dure depuis quarante ans".

"Dans le monde entier à l'heure actuelle, ceux qui prient demandent à Dieu un salaire vital pour ceux qui travaillent. Si le Pape a eu cette intention n'allez pas croire à un accident. Le Pape et tous ceux qui prient demandent pour ceux qui ont une femme et des enfants, un salaire vital, c'est-à-dire un salaire qui le fasse vivre, pour protéger sa femme et ses enfants, si la mort vient à faire disparaître le chef. Vous travaillerez à cela, vous travaillerez à ce qui s'appelle créer une atmosphère de famille. Cherchez à obtenir un salaire familial vital qui ne vous oblige pas à travailler tous les jours et qui vous permette de faire des économies. Réclamez-le, ce salaire, défendez-le, appuyez-le.

Le président de la Chambre de commerce de Grand-Mère, M. Florido Matteau, qui fut l'âme dirigeante de ce congrès a été réélu hier pour un troisième terme d'office, président de la Chambre régionale. Il aura comme associés au conseil régional les présidents des Chambres, M. Aimé Montcalm, des Trois-Rivières, Paul Temlosse, de Shawinigan, Gustave Catellier, de Grand-Mère, Lévis Marchand, de La Tuque, G.-A. Boulet, de Saint-Tite, et Alexandre Gaudet, d'Aston-Jonction, pour le comté de Nicolet.

Les vœux adoptés par le congrès portent sur la voirie de la région et sur les taxes fédérales. La Chambre des Trois-Rivières a proposé un vote pour la reconstruction de la route Trois-Rivières-Pointe-du-Lac; celle de La Tuque pour la construction de la route La Tuque-Roberval; celle de Saint-Tite, pour l'élargissement et la reconstruction de la route Grand-Mère-Saint-Tite. M. H.-N. Biron, de Nicolet, a été le proposeur de la résolution demandant au congrès provincial des Chambres, lequel siégera dans quelques jours à Sainte-Agathe, d'étudier le problème de l'impôt sur les revenus de bénéfices. M. P.-B. Kimball, des Trois-Rivières, a accouché de ce vœu une requête pour la réduction des dépenses du gouvernement fédéral à présent que la guerre est terminée.

Son Excellence avait été présentée à l'auditoire, particulièrement nombreux, par M. Lorenzo Lefevre, président du conseil central, qui présidait le banquet, ayant à ses côtés, outre Son Excellence, M. le maire-suppléant O. Déziel, Mgr Ira Bourassa, ancien aumônier des Syndicats; M. l'abbé Lucien Poulin, aumônier actuel; M. Alfred Charpentier, président général de la C.T.C.C.; le R. P. Cousineau, S.J.; le major-abbé Léopold Côté, ancien aumônier à Québec, et plusieurs autres. M. Lefevre souhaita la bienvenue aux délégués; M. Déziel le fit au nom de la ville, tandis que M. Alfred Charpentier disait lui aussi quelques mots pour souligner que les Syndicats catho-

La session de la Cour du Banc du Roi

Le juge en chef, M. Létourneau, rend hommage à la mémoire de feu le juge Prévost

Ce matin, à dix heures, a eu lieu la rentrée solennelle de la Cour du banc du roi, section des appels. Le juge en chef de cette Cour, M. Séverin Létourneau, a rendu un hommage à la mémoire d'un collègue, M. le juge J.-Alfred Prévost, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 septembre.

"J'ai le devoir, dit le juge en chef, au moment où cette Cour reprend ses travaux, de vous faire part, M. le bâtonnier et messieurs les membres du Barreau, de la grande perte que l'on a faite au cours des récentes vacances.

"Notre collègue et bien cher ami, le juge J.-Alfred Prévost, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le samedi 8 de ce mois et, il y a six jours, après des funérailles dont la belle oration m'a personnellement bien impressionné, nous l'accompagnions au cimetière de Beauport, où il reposera désormais.

"Les avocats de cette province, dit encore le juge en chef, ne me désapprouveront pas, j'en suis sûr, si en cette séance d'ouverture de la Cour, je cède à la tentation de proclamer que feu le juge Prévost a été un bon juge, un grand juge. Le soin et la conscience qu'il apportait sur le banc, dans les délibérations et toujours, nous étaient un réconfort.

"La Cour a peut-être eu, à sans doute eu d'aussi grands juges... mais de plus charmant homme, de plus profond gentilhomme... non jamais.

"J'ai foi, dit le juge en chef en terminant, que sa pensée ne nous quittera pas; qu'elle continuera de nous inspirer, de nous aider".

M. John T. Hackett

M. John T. Hackett, bâtonnier du Barreau de Montréal, a été l'orateur suivant. Il a joint les sympathies du Barreau de Montréal à celle de la magistrature pour les offrir à la famille de M. le juge Prévost. Il a aussi dit un mot de la grandeur de la Magistrature, si bien représentée par le juge qui vient de disparaître et qui, dit-il, a manqué de sombrer complètement sous la vague du nazisme.

Ces allocutions terminées, les cinq juges de la Cour d'appel ont repris, comme à l'ordinaire, leur travail.

La situation... d'un coup d'oeil

Japon. — Le ministre des Affaires étrangères Shigemitsu démissionne. L'ancien ambassadeur à Londres lui succède. Le général MacArthur annonce que les troupes d'occupation pourraient bien être réduites à 200,000 d'ici six mois.

Criminels de guerre. — Joseph Kramer, le tortionnaire de Belsen, et 44 autres membres des troupes S. S. subissent leur procès à Luenberg, comme criminels de guerre. William Joyce subit son procès pour trahison, à Londres.

Les Cinq. — La Yougoslavie publie un mémoire dans lequel elle réclame Trieste et les régions avoisinantes, alors que les Cinq étudient les termes du traité de paix avec l'Italie.

Prêtres canadiens libérés en Chine

Le gouvernement fédéral annonce la nouvelle aux Prêtres des missions étrangères

Les Prêtres des Missions Étrangères, dont le séminaire est situé à Pont-Viau, dans la banlieue de Montréal, ont appris ce matin du gouvernement fédéral, qu'un groupe de leurs sujets canadiens ont été libérés en Mandchourie, en Chine.

Voici la liste complète des pères libérés:

Mgr Louis Lapiere, vicaire apostolique; MM. Alexandre Gauthier, Robert Héty, Arthur Quenneville, Paul Guilbault, Eustache Dumais, Francis Lefebvre, Edouard Gilbert, Armand Asselin, Horace Gauvin, Eloi Montambault, Paul-Emile Lachapelle, Gérard Baron, Laurent Beaudoin, Antonio Laberge, Damaise Bouchard, Eugène Bérichon, Germain Pelletier, Lucien Lafond, Gustave Prévost, Henri Beaudoin, Lucien Lamotte, Lucien Beaulieu, Gaudios Gagnon, Paul Gravel, Lucien Guilbault, André Fortin Gérard Lambert, Alphonse Dubé, Evariste Parent, Germain Guillemette, Alain Lecomte, Bernard Desroches, Michel Bédard, Arsène Leblanc, Odoré Beaulieu, Maurice Léveillé, Alphonse Caouette, Wilfrid Rioux, André Deschênes, Antonio Bonin et Paul-Emile Asselin.

Les parents de ces missionnaires peuvent communiquer avec eux en se servant des nouvelles formules de poste aérienne de la Croix-Rouge. Ces formules sont à la disposition du public, à la Croix-Rouge, 3416 rue McTavish.

Cinq autres missionnaires de Pont-Viau avaient été internés au Japon, en décembre 1941. Ils ont été libérés et transportés par avion à Oakland, en Californie, où ils sont actuellement. Ce sont MM. Fortin, Fernand Guilbault, Emilien Houde, Georges Vaillancourt et Clovis Boisvert. Ils sont arrivés à Oakland, samedi, et arriveront probablement à Montréal à la fin de cette semaine.

Le juge en chef de la Cour du banc du roi, M. Séverin Létourneau, a rendu un hommage à la mémoire d'un collègue, M. le juge J.-Alfred Prévost, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 septembre.

Le ténor McCormack décédé à Dublin

Il était connu dans le monde entier par ses triomphes à l'opéra, au concert, au cinéma et à la radio

Dublin, 17 (C.P.) — John McCormack, fameux ténor irlandais, est décédé hier soir, à l'âge de 61 ans, à Dublin. Sa femme et ses fils, Cyril, un capitaine de l'armée de l'Éire, étaient à ses côtés.

On connaît peu de détails sur la maladie de ce grand chanteur si ce n'est qu'il était malade depuis lundi dernier. Vendredi, une bronchopneumonie s'était déclarée et ce n'est qu'une demi-heure avant sa mort que les médecins ont pu diagnostiquer sa maladie.

McCormack était connu dans le monde entier par ses triomphes à l'opéra, au concert, au cinéma et à la radio. Les critiques ont dit de lui qu'il était inégalé comme chanteur de ballades.

Sa voix l'avait conduit à la richesse. Il a fait quelques tournées de concert au Canada au temps de la première guerre mondiale, chantant à Montréal et à Toronto.

Quoique naturalisé américain en 1919, McCormack s'était retiré dans sa villa de l'Éire en 1938. Un an plus tard toutefois, il retournait chanter pour la Croix-Rouge dans un concert donné au Albert Hall, à Londres. Il était alors tombé malade et ce n'était que depuis 18 mois qu'il était guéri de cette maladie.

C'est en 1907 que Londres, pour la première fois, applaudit ce grand chanteur. Il avait alors chanté Rigoletto. Deux ans plus tard, il faisait ses débuts à New-York avec Tezzarini.

Parmi les honneurs qui ont été conférés à M. McCormack, nous distinguons un doctorat en littérature du collège Holy Cross, des États-Unis, le ruban de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, que lui avait décerné le pape Benoît XV. Il était également membre de l'Ordre du Saint-Sépulcre, docteur en musique de l'Université d'Irlande, chevalier de la Légion d'honneur (1924) et commandeur de Malte.

Feu M. J.-O. Labrecque

Nous avons le regret d'apprendre la mort de l'un des hommes d'affaires les plus connus de Montréal, M. J.-O. Labrecque, le doyen des marchands de charbon, décédé à l'âge de 85 ans.

Les funérailles de M. Labrecque auront lieu mercredi matin, en l'église du Sacré-Coeur.

Nous respectueux condoléances à la famille en deuil.

Construction d'un pont important

Pour le développement de cinq mines autour de Senneterre

"Le gouvernement de l'Union nationale va entreprendre bientôt la construction d'un pont très important pour le développement de la région minière d'Abitibi-Est". C'est ce qu'a déclaré, ce matin, au cours d'une conférence de presse, M. Romeo Lorrain ministre des Travaux publics, dans le cabinet Duplessis.

Ce pont sera jeté sur la rivière Bell, à Senneterre. Il remplacera un vieux pont de bois que l'on a tenté vainement de restaurer pour en prolonger la durée. Il y a cinq miles dans cette partie de la région, et il est impossible, en ce moment, de desservir adéquatement ces mines, à cause de la fragilité du pont actuel et de la circulation lourde que ce centre minier impose.

Le ministre des Travaux publics n'a dit pas en mesure, aujourd'hui, de dire le montant exact que coûtera la nouvelle construction. Tout de même, il a précisé que le pont serait en béton armé et qu'il en annoncerait le coût dès que les estimés seront terminés.

Le pont sera jeté sur la rivière Bell, à Senneterre. Il remplacera un vieux pont de bois que l'on a tenté vainement de restaurer pour en prolonger la durée. Il y a cinq miles dans cette partie de la région, et il est impossible, en ce moment, de desservir adéquatement ces mines, à cause de la fragilité du pont actuel et de la circulation lourde que ce centre minier impose.

Le ministre des Travaux publics n'a dit pas en mesure, aujourd'hui, de dire le montant exact que coûtera la nouvelle construction. Tout de même, il a précisé que le pont serait en béton armé et qu'il en annoncerait le coût dès que les estimés seront terminés.

Construction d'un pont important

Pour le développement de cinq mines autour de Senneterre

"Le gouvernement de l'Union nationale va entreprendre bientôt la construction d'un pont très important pour le développement de la région minière d'Abitibi-Est". C'est ce qu'a déclaré, ce matin, au cours d'une conférence de presse, M. Romeo Lorrain ministre des Travaux publics, dans le cabinet Duplessis.

Ce pont sera jeté sur la rivière Bell, à Senneterre. Il remplacera un vieux pont de bois que l'on a tenté vainement de restaurer pour en prolonger la durée. Il y a cinq miles dans cette partie de la région, et il est impossible, en ce moment, de desservir adéquatement ces mines, à cause de la fragilité du pont actuel et de la circulation lourde que ce centre minier impose.

Le ministre des Travaux publics n'a dit pas en mesure, aujourd'hui, de dire le montant exact que coûtera la nouvelle construction. Tout de même, il a précisé que le pont serait en béton armé et qu'il en annoncerait le coût dès que les estimés seront terminés.

Le pont sera jeté sur la rivière Bell, à Senneterre. Il remplacera un vieux pont de bois que l'on a tenté vainement de restaurer pour en prolonger la durée. Il y a cinq miles dans cette partie de la région, et il est impossible, en ce moment, de desservir adéquatement ces mines, à cause de la fragilité du pont actuel et de la circulation lourde que ce centre minier impose.

Le ministre des Travaux publics n'a dit pas en mesure, aujourd'hui, de dire le montant exact que coûtera la nouvelle construction. Tout de même, il a précisé que le pont serait en béton armé et qu'il en annoncerait le coût dès que les estimés seront terminés.

Le ténor McCormack décédé à Dublin

Il était connu dans le monde entier par ses triomphes à l'opéra, au concert, au cinéma et à la radio

Dublin, 17 (C.P.) — John McCormack, fameux ténor irlandais, est décédé hier soir, à l'âge de 61 ans, à Dublin. Sa femme et ses fils, Cyril, un capitaine de l'armée de l'Éire, étaient à ses côtés.

La situation... d'un coup d'oeil

Japon. — Le ministre des Affaires étrangères Shigemitsu démissionne. L'ancien ambassadeur à Londres lui succède. Le général MacArthur annonce que les troupes d'occupation pourraient bien être réduites à 200,000 d'ici six mois.

Criminels de guerre. — Joseph Kramer, le tortionnaire de Belsen, et 44 autres membres des troupes S. S. subissent leur procès à Luenberg, comme criminels de guerre. William Joyce subit son procès pour trahison, à Londres.

Les Cinq. — La Yougoslavie publie un mémoire dans lequel elle réclame Trieste et les régions avoisinantes, alors que les Cinq étudient les termes du traité de paix avec l'Italie.

Prêtres canadiens libérés en Chine

Le gouvernement fédéral annonce la nouvelle aux Prêtres des missions étrangères

Les Prêtres des Missions Étrangères, dont le séminaire est situé à Pont-Viau, dans la banlieue de Montréal, ont appris ce matin du gouvernement fédéral, qu'un groupe de leurs sujets canadiens ont été libérés en Mandchourie, en Chine.

Voici la liste complète des pères libérés:

Mgr Louis Lapiere, vicaire apostolique; MM. Alexandre Gauthier, Robert Héty, Arthur Quenneville, Paul Guilbault, Eustache Dumais, Francis Lefebvre, Edouard Gilbert, Armand Asselin, Horace Gauvin, Eloi Montambault, Paul-Emile Lachapelle, Gérard Baron, Laurent Beaudoin, Antonio Laberge, Damaise Bouchard, Eugène Bérichon, Germain Pelletier, Lucien Lafond, Gustave Prévost, Henri Beaudoin, Lucien Lamotte, Lucien Beaulieu, Gaudios Gagnon, Paul Gravel, Lucien Guilbault, André Fortin Gérard Lambert, Alphonse Dubé, Evariste Parent, Germain Guillemette, Alain Lecomte, Bernard Desroches, Michel Bédard, Arsène Leblanc, Odoré Beaulieu, Maurice Léveillé, Alphonse Caouette, Wilfrid Rioux, André Deschênes, Antonio Bonin et Paul-Emile Asselin.

Les parents de ces missionnaires peuvent communiquer avec eux en se servant des nouvelles formules de poste aérienne de la Croix-Rouge. Ces formules sont à la disposition du public, à la Croix-Rouge, 3416 rue McTavish.

Cinq autres missionnaires de Pont-Viau avaient été internés au Japon, en décembre 1941. Ils ont été libérés et transportés par avion à Oakland, en Californie, où ils sont actuellement. Ce sont MM. Fortin, Fernand Guilbault, Emilien Houde, Georges Vaillancourt et Clovis Boisvert. Ils sont arrivés à Oakland, samedi, et arriveront probablement à Montréal à la fin de cette semaine.

Le juge en chef de la Cour du banc du roi, M. Séverin Létourneau, a rendu un hommage à la mémoire d'un collègue, M. le juge J.-Alfred Prévost, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 septembre.

Le ténor McCormack décédé à Dublin

Il était connu dans le monde entier par ses triomphes à l'opéra, au concert, au cinéma et à la radio

Dublin, 17 (C.P.) — John McCormack, fameux ténor irlandais, est décédé hier soir, à l'âge de 61 ans, à Dublin. Sa femme et ses fils, Cyril, un capitaine de l'armée de l'Éire, étaient à ses côtés.

On connaît peu de détails sur la maladie de ce grand chanteur si ce n'est qu'il était malade depuis lundi dernier. Vendredi, une bronchopneumonie s'était déclarée et ce n'est qu'une demi-heure avant sa mort que les médecins ont pu diagnostiquer sa maladie.

McCormack était connu dans le monde entier par ses triomphes à l'opéra, au concert, au cinéma et à la radio. Les critiques ont dit de lui qu'il était inégalé comme chanteur de ballades.

Sa voix l'avait conduit à la richesse. Il a fait quelques tournées de concert au Canada au temps de la première guerre mondiale, chantant à Montréal et à Toronto.

Quoique naturalisé américain en 1919, McCormack s'était retiré dans sa villa de l'Éire en 1938. Un an plus tard toutefois, il retournait chanter pour la Croix-Rouge dans un concert donné au Albert Hall, à Londres. Il était alors tombé malade et ce n'était que depuis 18 mois qu'il était guéri de cette maladie.

C'est en 1907 que Londres, pour la première fois, applaudit ce grand chanteur. Il avait alors chanté Rigoletto. Deux ans plus tard, il faisait ses débuts à New-York avec Tezzarini.

Parmi les honneurs qui ont été conférés à M. McCormack, nous distinguons un doctorat en littérature du collège Holy Cross, des États-Unis, le ruban de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, que lui avait décerné le pape Benoît XV. Il était également membre de l'Ordre du Saint-Sépulcre, docteur en musique de l'Université d'Irlande, chevalier de la Légion d'honneur (1924) et commandeur de Malte.

Feu M. J.-O. Labrecque

Nous avons le regret d'apprendre la mort de l'un des hommes d'affaires les plus connus de Montréal, M. J.-O. Labrecque, le doyen des marchands de charbon, décédé à l'âge de 85 ans.

Les funérailles de M. Labrecque auront lieu mercredi matin, en l'église du Sacré-Coeur.

Nous respectueux condoléances à la famille en deuil.

Au Japon Les troupes d'occupation réduites à 200,000

D'ici six mois, déclare le général MacArthur — Les Américains ont couru de grands risques en débarquant sur le territoire nippon — Le ministre des Affaires étrangères japonais a démissionné — 26 criminels de guerre dans les prisons — Général nippon qui s'enlève la vie

Tokyo, 17 (A.P.) — Des informateurs nippons laissent entendre que Mamoru Shigemitsu a démissionné hier soir comme ministre des Affaires étrangères du Japon. On n'a pas donné de raison. L'on sait cependant que Shigemitsu a fait partie du cabinet de guerre de Tojo et que plusieurs actes de l'administration de celui-ci, en Chine, peuvent lui être attribués. Les informateurs nippons disent que Shigemitsu a été nommé au cabinet de Higashi-Kuni parce que son expérience était nécessaire et que le cabinet avait été constitué en vitesse pour pouvoir répondre aux exigences de la déclaration de Potsdam.

On aurait d'abord demandé à Hachiro Arita, diplomate de carrière et ancien ministre des Affaires étrangères, de remplir ce poste de nouveau, mais celui-ci aurait refusé.

Peu de temps après que le général MacArthur eut publié la liste des criminels de guerre, Higashi-Kuni tint une assemblée extraordinaire du cabinet pour considérer l'attitude à prendre à l'égard des membres du cabinet de Tojo qui déclara la guerre dans le Pacifique.

Des informateurs ont rapporté dans le temps que le premier ministre nippon avait demandé en toute amitié aux membres de son cabinet de considérer leur passé et d'agir suivant la mesure où ce passé sera acceptable aux yeux des Américains.

Shigemitsu, principal signataire de la reddition du Japon, a derrière lui une carrière longue et souvent mouvementée. Il serait remplacé par Shigeru Yoshida, ancien ambassadeur japonais à Londres.

Tokyo, 17 (A.P.) — Voici le texte de la déclaration émise aujourd'hui par le général MacArthur au sujet de l'occupation du Japon: "Les progrès satisfaisants dans l'occupation du Japon rendent possible une forte diminution des troupes d'abord destinées à l'occupation du territoire japonais. On avait tout d'abord débattu la question de savoir si le Japon serait mené par un gouvernement militaire en premier temps de l'occupation; ce qui aurait nécessité l'aide de millions de soldats. En refaisant de toute une nouvelle structure politi-

que, y compris le remplacement de tous les fonctionnaires administratifs, il nous aurait fallu pour cette tâche des forces évaluées dans les millions et il aurait fallu ajouter des années à la période de l'occupation. De plus, des milliards de dollars auraient été nécessaires. En conservant la structure actuelle du gouvernement japonais, en l'étendant s'il est nécessaire pour empêcher la désintégration sociale, pour assurer la distribution intérieure, pour maintenir le travail et pour empêcher le fléau des maladies contagieuses et de la famine, les buts de l'occupation seront atteints avec seulement une petite fraction d'hommes et avec les fonds déjà placés.

La situation impliquait d'abord un grand risque, mais avec une pénétration réussie du territoire et les progrès subséquents des opérations, nous sommes maintenant assurés de réussir l'entreprise. Aucun risque plus grand n'a été couru dans l'histoire, que celui que nous avons couru lorsque nos forces ont débarqué sur le territoire ennemi dans la proportion d'un homme contre 1,000 ennemis; mais la tâche a été menée avec succès. Comme conséquence de cette réussite nous avons sauvé un grand nombre d'hommes. Nous pouvons maintenant opérer une forte diminution des troupes d'occupation et les hommes pourront retourner chez eux aussitôt que des navires seront prêts à opérer le transport. D'ici six mois, les forces d'occupation seront probablement, à moins d'événements contraires, de pas plus de 200,000 hommes. Ceci nous permettra de démobiliser les soldats qui ont combattu si loyalement et si noblement dans le Pacifique jusqu'à la victoire. Lorsque le Japon sera complètement désarmé, ces forces seront suffisantes pour assurer notre volonté.

Cette question est absolument indépendante de l'avenir politique et gouvernemental du Japon, tant sur le plan naturel qu'international. Tokyo, 17 (A.P.) — Le quartier général de la 8e armée des États-Unis rapporte aujourd'hui que 27 des 46 criminels de guerre recherchés par le général MacArthur sont détenus en prison. Il en reste 27 en liberté et deux se sont enlevés la vie.

Le procès de 48 nazis notoires

Lunenburg, 17 (A.P.) — Aujourd'hui a commencé, devant un tribunal militaire britannique, le procès de Josef Kramer, directeur du célèbre camp de concentration de Belsen, et de quarante-sept membres de la "garde d'élite" d'Hitler.

Le procès se déroule dans un ancien gymnase restauré, sous la présidence du major-général H.P. Berney-Ficklin, de deux brigadiers et de deux colonels.

Dissolution de l'Aluminium Company

Washington, 17 (A.P.) — Le procureur général américain, M. Tom C. Clark, a dit aujourd'hui au Congrès que l'Aluminium Company of America devrait être divisée en petites compagnies concurrentes.

La raison donnée par cet homme d'Etat est que l'industrie de l'aluminium est essentielle à la sécurité et à la prospérité commerciale nationales. Le monopole, a-t-il dit, est la suite de la prochaine guerre. L'expansion de cette compagnie se comprend du fait qu'elle était la seule



Lundi, 17 septembre 1945

Programmes spéciaux

Radio-Canada, 12 h. 15 — Les prochains conférences du Réveil-rural aux postes de secteur français de Radio-Canada, en septembre seront :

Le 17, M. L. de G. Fortin, professeur à l'École de la Pêche — Conseil de la pêche à la semaine; le 19, le commandant Lucien Beaugé, professeur à l'École des Pêcheries de Ste-Anne de la Pocatière — Mé-

Sommaire des postes locaux

Table with columns for radio stations (e.g., CBF-690, CMA-340) and their respective program schedules for Monday, Sept 17, 1945.

Mardi, 18 septembre 1945

Sommaire des postes locaux

Table with columns for radio stations (e.g., CBF-690, CMA-340) and their respective program schedules for Tuesday, Sept 18, 1945.

Un hôpital pour l'est de la ville

Le Dr Gatien, député provincial de Maisonneuve, déclare que cette partie de la ville sera dotée d'une telle institution.

Le Dr J.-F.-A. Gatien, député de Maisonneuve à la Législature, a déclaré hier, dans une allocution qui...

Si la construction d'un hôpital, continue le Dr Gatien, n'était qu'un projet pour nos prédécesseurs, ce sera une réalité pour l'Union nationale.

"Lakmé", à Radio-Canada

A l'heure de l'opéra, demain soir, de 9 à 10 heures — Violette Delisle et François Brunet.

Mardi soir à 9 h., à CBF, Radio-Canada présentera Lakmé.

Lakmé, opéra-comique de Léo Delibes, paroles de Gondinet et Gilles (1883), est la fille d'un brahmane qui s'est amouraché aux Indes...

Les pluies retardent la rentrée des moissons

Winnipeg — D'après le rapport hebdomadaire du service d'agriculture du Canadian National, de fortes pluies ont retardé la rentrée de la moisson de 2 à 10 jours dans presque tous les districts des provinces des prairies, cette semaine.

Cours d'espagnol

On nous apprend que les cours d'espagnol de l'Union des Latins d'Amérique reprendront le lundi 24 septembre prochain, à l'École des arts graphiques.

La culture des plantes de maison

Une série de six cours publics, en français, sur la culture des plantes de maison, aura lieu dans l'édifice du Jardin botanique de Montréal, à partir de mercredi soir le 19 septembre, pour se continuer tous les mercredis et vendredis soirs jusqu'au 5 octobre.

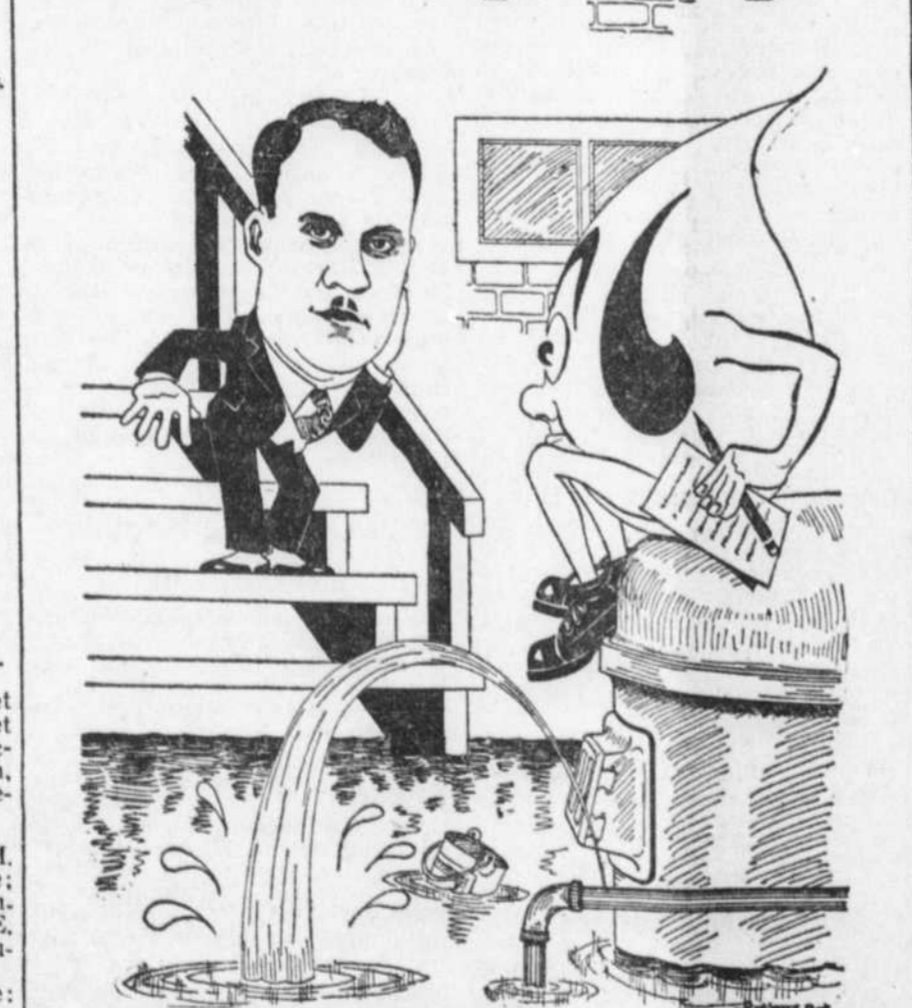
Mort accidentelle

Les Trois-Rivières 17 (D.N.C.) — Le jury du coronar a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de la jeune Louiseette Livernoche, fille de M. Hervé Livernoche, du rang Sainte-Marguerite tuée accidentellement par un camion.

Retenez le "Devoir" d'avance

chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

LES INTERVIEWS DE PIERROT LAGOUTTE



Intéressant dans ses enquêtes au sujet de la campagne de l'économie de l'eau, Pierrot Lagoutte s'adressait dernièrement à monsieur L.P. Cabana, ingénieur zélateur de la ville.

L'horaire des spectacles

Table listing performance times for various theaters: ST-DENIS, JOEWS, CAPITOL, PRINCESS, ORPHEUM.

La gazette artistique

SAINT-DENIS: Avec le sourire, avec Maurice Chevalier; Le Jour se lève, avec Jean Gabin.

ORPHEUM: La Valse dans l'ombre avec Vivian Leigh et Robert Taylor.

CAPITOL: Frisco Sal, avec Susanna Foster, Turnan Bey et Alan Curtis.

LOEWS: Incendiary Blonde avec Betty Hutton et Arturo de Cordova.

PALACE: Conflict avec Humphrey Bogart et Alexis Smith.

PRINCESS: A Medal for Benny, avec Dorothy Lamour et Arturo de Cordova.

Musique: EGLISE NOTRE-DAME: Le Te Deum, de Berlioz, sous la direction d'Emil Cooper.

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent La Fille du Régiment avec Pierrette Alarie.

FORUM: Jean Deslauriers, Arthur Le Blanc et Rose Bampton.

EGLISE ST. ANDREW & ST. PAUL: La Société Casavant présente E. Power Biggs, organiste, et Ferdinand Gratton, jeune chef d'orchestre.

Théâtre: ARCADE: La châteline.

Spectacles: FORUM: Le Rodéo, mettant en vedette Roy Rogers.

HIS MAJESTY'S: Le magicien Blackstone.

L'Association du transport par camion

La Fédération des Associations de Transport Public par Camion de la Province de Québec a tenu récemment, à Montréal, son assemblée régulière.

Plusieurs questions d'intérêt vital ont été discutées entre autres la surveillance des routes par la Régie provinciale des transports et communications.

Il a été aussi résolu de faire une pression auprès des autorités pour construire une double route carrossable par camion sur le pont de Québec.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

"Lakmé"

N'était la présence de Lily Pons et de Jacques Gérard, Lakmé ne vaudrait pas la peine d'être écoutée. Car cet opéra-comique est le plus pauvre de ceux qui restent encore au répertoire.

Cours d'académie et de chant au Monument National

Ce soir, à 8 h., s'ouvrira officiellement les cours d'académie et de chant donnés au Monument National par M. José Delaquerrière, officier de l'Instruction publique de Paris, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

ST-DENIS A L'AFFICHE

MAURICE CHEVALIER de DORVILLE Avec le sourire

LE JOUR SE LEVE avec Jean GABIN

ARCADIE A L'AFFICHE

Reentrée de Marcel JOURNET et Antoinette GIROUX

LA CHATELAINE avec JEANNE DEMONS

FORUM: Le Rodéo, mettant en vedette Roy ROGERS

HIS MAJESTY'S: Le magicien BLACKSTONE

ORPHEUM: INCENDIARY BLONDE avec BETTY HUTTON et ARTURO DE CORDOVA

PRINCESS: A MEDAL FOR BENNY avec DOROTHY LAMOUR et ARTURO DE CORDOVA

CAPITOL: ERISCO SAL avec SUSANNA FOSTER, TURNAN BEY et ALAN CURTIS

MONUMENT NATIONAL: LA MEDAL FOR BENNY

LA CHATELAINE

LA VALSE DANS L'OMBRE

INCENDIARY BLONDE

CONFLICT

ERISCO SAL

LA MEDAL FOR BENNY

LA CHATELAINE

LA VALSE DANS L'OMBRE

INCENDIARY BLONDE

CONFLICT

ERISCO SAL

LA MEDAL FOR BENNY

LA CHATELAINE

LA VALSE DANS L'OMBRE

Les funérailles de Mlle Octavie Biron

Les funérailles de Mlle Octavie Biron, décédée le lundi 10 septembre, ont eu lieu le jeudi treize, à l'église de l'Immaculée-Conception.

Le survenant

roman par Madame Germaine Guévremont. Volume de 261 pages. Au comptoir \$1.25 par la poste \$1.35

assisté des RR. PP. Paul Bélanger et Camille Drolet, comme diacre et sous-diacre. Etait présent au sanctuaire: M. l'abbé Henri Gagnon, professeur de versification au collège de Montréal.

Le deuil était conduit par M. Edouard Biron, frère de la défunte; MM. Paul-E. Biron et André Morency, ses neveux; le docteur L.-E. Fortier et M. Paul Granger, ses cousins.

On remarquait dans le cortège: M. le notaire Gagnon, MM. Elzéar Morency, G.-F. Rémy, Charles Plante, F. Jolicoeur, Alphonse Desrochers, Henri Gagnon, M. Vélassier.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges. Survivent à la défunte: sa sœur, Mlle Marie Biron; son frère, M. Edouard Biron; ses belles-sœurs, Mme yve J.-O. Biron et Mme Edouard Biron; ses neveux, MM. Paul-E. Biron et André Morency; ses nièces, Suzanne Biron, Mme André Morency (Isabelle Biron) et Paul-E. Biron (Laura Clément), plusieurs petits-neveux et petites-nièces, de nombreux cousins et cousines.

• AU FORUM • Jeudi, le 4 octobre

70 MUSICIENS SOUS LA DIRECTION JEAN DESLAURIERS

ARTHUR LEBLANC VIOLONISTE

ROSE BAMPTON SOPRANO DU METROPOLITAIN

ADMISSION \$1.00 \$1.50 \$2.00 \$2.50 \$3.00 - TAXES INCLUSES -

RESERVATION: - FORUM - W1. 6151

Autour d'un jusqu'à jeudi TALLAH BARKHEAD WILLIAM EYTHE "A Royal Scandal"

Autre spectacle: "Two O'Clock Courage"



C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Une princesse s'éteint

Les journaux de lundi dernier ont publié une dépêche de Londres annonçant la mort de Stéphanie de Belgique. Si toutes les dépêches de cette agence de presse sont rédigées avec autant de soin...

La princesse Stéphanie, Princesse de Belgique, Duchesse de Saxe, Princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, dernière Princesse héritière d'Autriche-Hongrie et comtesse de Lonyay, était la fille des souverains de Belgique, Léopold II et Marie-Henriette.

Stéphanie et ses sœurs ont été élevées au château de Laeken, selon de rigides principes tout simplement révoltants pour notre conception moderne de l'éducation, dans une inconcevable austérité d'habitudes familiales et, pour corser le tout, dans l'atmosphère réfrigérante d'un ménage désuni...

L'étude et la fréquentation d'excellents maîtres furent pour ces enfants le seul moyen d'évasion possible, la seule contree ou les contacts n'étaient pas trop pénibles et pouvaient faire oublier les sévérités excessives de certaines gouvernantes ajoutées aux duretés du régime familial.

Très tôt, naturellement, on pensa au mariage de Stéphanie, que l'on voulait unir à un souverain régnant ou au prince héritier d'un trône d'Europe. Parmi les princes à caser se trouvait Rodolphe de Habsbourg, jeune vif de grande classe, qui donnait déjà joliment de soucis à ses parents et qui avait jusque là impitoyablement repoussé les candidates qu'on lui présentait.

Les années de ménage qui suivirent se déroulèrent dans la suite logique de ces fiançailles originales et les apparences de ménage uni auraient sans doute été sauvegardées toujours si la débâcle physique et morale du prince n'était devenue un fait public étaye de scandales de plus en plus retentissants pour finir par le triple crime de Meyerling.

On peut en avoir la preuve en lisant la dédicace que la Princesse faisait à son compagnon d'un de ses livres, après trente-cinq années de vie commune et qui se lit comme suit: Un hymne de reconnaissance éternelle monte du plus profond de mon cœur vers cet être aimé qui, depuis l'heure béniée de notre union, n'a jamais cessé de me combler du bonheur le plus parfait, par sa grandeur d'âme, la noblesse de ses sentiments, sa haute intelligence et sa touchante sollicitude.

Mais ce ménage-là, si le roman ni l'écran n'en dira l'histoire. Germaine BERNIER

La campagne de Sainte-Justine

Plus que jamais, les petits malades ont besoin de nous — En marge d'une tragédie

Si les faits quotidiens n'illustraient pas déjà abondamment la nécessité de Sainte-Justine, une tragédie, comme celle de vendredi dernier suffirait à elle seule à prouver l'importance qu'il y a, pour une ville comme Montréal de soutenir et d'aider cet hôpital, le plus grand refuge du Canada pour les enfants victimes d'accidents ou de maladie.

En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire l'hôpital Sainte-Justine, qui devait recevoir ce jour-là, dans l'espace d'une demi-heure, seize petits enfants horriblement brûlés, se trouvait en présence d'une situation assurément fort difficile si l'on tient compte de la pénurie du personnel hospitalier et de l'heure à laquelle l'accident se produisit.

Une armée de spécialistes en alimentation

L'article suivant, publié par le Bureau d'information du Royaume-Uni à Ottawa, a été écrit par M. F. Le Gros, M.A., sociologue et spécialiste en économie alimentaire, secrétaire au Conseil de l'alimentation des enfants de Grande-Bretagne.

Tout comme celui de toute autre nation, le peuple britannique a ses goûts particuliers et ses préférences en matière de nourriture. Depuis deux générations, le sucre se vend relativement bon marché en Grande-Bretagne; aussi, les gens du peuple ont-ils pris l'habitude de se remonter en buvant une tasse de thé bien sucré. De même, au cours de la génération précédente, on vit s'installer un peu partout dans les villes industrielles britanniques des restaurants d'ouvriers où se vendaient du poisson et des frites.

Rien de surprenant que ces mets constituaient un plat favori, car ces populations vivent à proximité des parages de pêche en haute mer. Mais lorsqu'on se fut rendu compte que le sucre et les graisses deviendraient rares et que les chalutiers de pêche britanniques allaient être voués au dragage des mines, on dut adapter les habitudes alimentaires du pays au problème national qui s'élevait au problème.

L'instinct du peuple britannique pour les solutions pratiques triompha de la difficulté. La ménagère est une artiste dans sa cuisine; ainsi, fallait-il lui montrer comment préparer des mets alternés. Les journaux britanniques ne paraissent plus que sur un format des plus réduits; aussi, la plupart d'entre eux avaient-ils éliminé de leurs colonnes les recettes culinaires qui étaient pour la ménagère une source d'instruction habituelle.

Ces paragraphes furent dénommés les "Food Facts" (faits relatifs à la nourriture); des millions de ménagères les lisaient quotidiennement. On y voyait des avertissements sur les restrictions de telle ou telle denrée et comment on pouvait les remplacer, comment le mieux préparer les aliments disponibles, comment aussi les mères pouvaient se procurer les rations spéciales qui étaient destinées à elles et à leurs enfants.

EATON

Ferme à 1 heure le samedi. Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30.

Couvre-pieds de satin à prix modique

Procurez-vous un beau couvre-pied de satin de rayonne à prix modique! Légers et chauds, bourrés de laine douce, environ 72" carré Rose hiver, bleu reine Marie, céladon (vert pâle).

17.95

Toutes, au deuxième



THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Une fois ces nouvelles habitudes prises, les ménagères ne peuvent plus facilement s'en départir. Elles savent trop bien que les besoins d'une Europe affamée pourraient temporairement restreindre ses approvisionnements en certaines denrées, mais, comme la plupart d'entre nous, elles sont sujettes à se laisser d'avoit constamment à apprendre de nouvelles méthodes auxquelles elles ne sont pas habituées.

En 1942, le plan alimentaire fut institué à Birmingham; ce plan visait à enrôler des femmes volontaires dont la tâche serait de répartir à leurs voisines toutes informations utiles. Il en résulterait des échanges de vue de ménagère à ménagère. Il est évident que les 170 femmes qui servaient de "conseillères en alimentation" n'auraient pu, à elles seules, toucher qu'une petite proportion des femmes et qu'elles n'eussent pu se familiariser à tous les problèmes de la vie domestique qui varie d'une ville à un village.

Le mouvement se propage. Le mouvement lancé à Birmingham fut adopté par le ministère de l'alimentation. De Birmingham, il se propagea à toutes les villes industrielles qui couvrent les régions occidentales de la Grande-Bretagne centrale; des villes, il passa aux villages où il trouva le terrain préparé par les organisations féminines.

On estime qu'il y a maintenant une "conseillère" par 600 ménages environ; mais dans plusieurs villages, on trouve une "conseillère" par moins de 100 ménages. Par contre, dans certaines villes populeuses, le plan n'a pas encore fait son apparition. Cependant, la structure de ce mouvement volontaire commence à se façonner et il semble qu'il doive survivre et continuer pendant la période de reconstruction d'après-guerre. Il reçoit toujours l'appui d'un département spécial du ministère de l'alimentation dont le travail est assuré par des équipes provinciales de "conseillères".

On a fait oeuvre utile en disant aux mères comment se procurer du lait, du poisson, de l'huile de foie et d'autres produits alimentaires pour leurs enfants, en profitant des

organismes gouvernementaux. Tracts, expositions dans les vitrines des boutiques, allocations dans les cliniques et centre d'hygiène, servent dans ce but et dans d'autres. Dans la plupart de ces cas, c'est à l'initiative des volontaires du mouvement que se doivent la compréhension d'un problème spécial et la solution qui lui est donnée.

Important problème de spiritualité Synthèse théologique sur le Renoncement chrétien par Fernand PARADIS, P.S.S., professeur au Grand Séminaire de Montréal et à la Faculté de Théologie, Docteur en théologie.

Dans la vie chrétienne et la perfection, quelle place exacte faut-il donner au renoncement, au détachement, à la mortification? Et comment doit se faire, au concret, la mise en pratique du renoncement chrétien? Voici enfin, sur le sujet, une documentation sérieuse et abondante, puisée aux sources les plus authentiques d'une vraie doctrine spirituelle. Le volume compte 260 pages. Prix \$1.25; par la poste \$1.35. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'Association des femmes d'affaires

L'Association des femmes d'affaires de Montréal tiendra son assemblée mensuelle, le mercredi 19 septembre, à 8 h. du soir, au no 853 est, rue Sherbrooke.

Oeuvre de la Soupe

La grande partie de cartes d'ouverture des activités de l'Oeuvre de la Soupe aura lieu mardi 2 octobre dans le salon de l'hôtel Ritz-Carlton sous le distingué patronage de Mme Roland Beaudry. Pour renseignements: HA. 5076.

Soulagement des souffrances du RHUME DE CERVEAU

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque narine... (1) Il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. VICKS VA-TRO-NOL

Il est grand temps de penser à votre manteau de fourrure

Nous recommandons nos manteaux nou-mémoire. Notre étiquette vous est une garantie que vous faites une économie appréciable parce qu'elle représente la meilleure valeur pour le prix que vous payez. Voyez nos offres intéressantes de cette semaine dans les fourrures mode suivantes:

- Seal français . . . \$125 14 et 16 ans — (lapin teint)
Ecreuil canadien \$249 12-14 ans
Rat musqué . . . \$290 12-14-16 ans (princesse ou vague)

Seal Hudson . . . \$349 20 ans — (3 seulement)
* Voyez aussi nos parures en argent et vision à prix adaptés à votre budget.



P. A. Asselin et ses fils 1439, rue AMHERST — CH. 9644 — près Sainte-Catherine

Feuilleton du Devoir CES DAMES AUX CHAPEAUX VERTS (1)

Par GERMAINE ACREMANT

45. (Suite) Le lendemain, à deux heures moins le quart, ces demoiselles sont prêtes, habillées comme pour la tombola. Elles sont très peu loquaces. La nuit, en rêve, elles ont prévu mille accidents possibles. Arlette, qui est depuis deux jours sans nouvelles de M. Hyacinthe, ne perd pas une occasion de parler du professeur à Marie. Que celle-ci soit préparée petit à petit au grand bonheur qui s'approche!

(1) Publié avec la gracieuse autorisation de Granger Frères, limitée, qui ont ré-imprimé l'ouvrage au Canada.

salon. Ça doit coûter des mille et des cents...

Elle propose d'offrir au chauffeur "un petit verre d'eau-de-vie". Mais Telcide refuse. S'il allait ensuite la précipiter dans un fossé!

Rosalie monte la première. Elle croit s'asseoir comme sur un chaise. Mais la banquette très renversée est profonde. Elle est si effrayée de s'y enfoncer, que bêtement elle crie:

— Au secours! Je me noie... Jeanne, contente de montrer qu'elle connaît le maniement des strapontins, essaie d'en baisser un. Elle se pince les doigts...

Lorsque Ferdinand a donné son coup de main, elle qu'on entend le ronronnement des cylindres, ces demoiselles se taisent, comme, dans les cirques, la musique au moment des exercices difficiles.

Un ronflement de sirène fait sauter les voyageuses. Arlette, d'un signe de la main, dit au revoir à Ernestine, Telcide, bien calée dans le fond, ne bouge plus. L'automobile est en route.

Derrière leur fenêtre, Félicite et Caroline Lerouge ont assisté à ce

départ, mais elles ont évité de se montrer pour que leurs amies n'aient la joie d'avoir été vues:

— Les Davernis ont toujours été des esbrouffeuses... déclare Caroline...

La voiture suit d'abord avec précaution les vieilles rues sinueuses. Gracieusement elle exécute ses virages. Juste au moment où Jeanne fait remarquer qu'on ne sent pas les pavés et qu'on n'éprouve aucune secousse, un caniveau précipite ces demoiselles les unes sur les autres. Elles poussent des cris perçants. Mais on arrive bientôt sur la grande route.

— Que faites-vous? demande l'écidite à Arlette, qui a saisi le corne acoustique et qui l'approche de ses lèvres. Vous allez nous faire ré-railler...

— Ne craignez rien... Obéissant à l'ordre qui lui a été donné le chauffeur s'arrête. Arlette ouvre la portière et descend:

— Pourquoi nous quittez-vous? — Vous êtes trop serrées. — Mais non. — Je monte devant...

Mais c'est non seulement sur le

siège qu'elle s'installe, c'est au volant...

— Petite folle, vous voulez nous tuer... L'automobile filant soudain, les protestations de Telcide se perdent dans la vitesse. Rosalie, qui n'a aucune conscience du temps, affirme à ses sœurs qu'il leur est encore loisible de renoncer à cette excursion et de rester chez elles. Marie ferme les yeux.

Jeanne est la seule qui prenne quelque plaisir à regarder le défilé des arbres de chaque côté de la route. Elle admire Arlette qu'en elle-même elle compare à une amazone. Comme elle aimerait avoir sa souplesse et son sang-froid!

Une demi-heure se passe. Elles croient être encore dans les environs et constatent qu'elles commencent à s'habituer à "ce mode de locomotion moderne", lorsque au bout d'une avenue bordée de peupliers, elles aperçoivent un château.

Une grande grille s'ouvre devant elles. Les pneus font chuchoter un chemin de gravier fin, arrondi autour d'un bassin. L'automobile se range au pied d'une terrasse. Ces

demoiselles sont arrivées! Mme Barthier-Wisques et Jessy les attendent...

Mais tout cela ne serait rien si

cette Clotilde jouait bien au tennis. Or elle perd son "service" en jetant régulièrement sa première balle dans le filet et la seconde "out!"

Pour s'excuser, elle prétend que le jeu est mal tracé et que le terrain va en pente. Elle s'avise même de donner aux autres des conseils. Arlette a assez de présence d'esprit pour n'y pas répondre, mais elle eût aimé triompher, devant le cercle des invités, qui sont-elles pas elles-mêmes assises sur la pelouse? Bien sages dans leurs fauteuils de rotin, les mains croisées sur leurs jupes de cachemire, elles écoutent sans les comprendre, les cris!

"Quinze... trente... quarante"... — Play? — Ready!

C'est au tour d'Arlette de "liver". Les balles rapides, légèrement "coupées" rasant le filet et la bande, avec un bond si allongé, un angle si aigu qu'il est impossible de les reprendre. En cinq coups, le jeu est gagné...

(A suivre)

17-IX-45

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'imprimerie populaire à responsabilité limitée, éditrice-propriétaire, — Georges Paquette, directeur-gérant.

Faits divers

Des funérailles civiques pour les victimes de l'explosion?

Le nombre des morts s'élèvent maintenant à 10 — Quelques blessés sont encore dans un état grave — S. E. Mgr Charbonneau se rend à l'hôpital, de même que le maire M. Camilien Houde — Les Témoins de Jéhovah sont chassés de Lachine et de Château-guay — Les Lauzon comparaitront aujourd'hui

Les funérailles de neuf des victimes de l'explosion de la rue Mentana auront lieu à 9 h., mardi matin, en l'église des Pères du Sacrement, rue Mont-Royal. Seules les obsèques de Roger Gladu auront lieu séparément.

On ignore encore si la ville fera des funérailles civiques à ces personnes. Comme l'on prévoit une grande foule, des mesures spéciales ont été prises par la police municipale. La compagnie des Tramways détournera même le cours de ses voitures sur la rue Mont-Royal.

Quant à l'état des blessés, il s'améliore sensiblement. Il y en a toutefois qui ne sont pas encore hors de danger.

Hier soir, plusieurs personnes se sont rendues au chevet des victimes. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, s'est rendu à l'hôpital Notre-Dame où il a donné sa bénédiction aux victimes. Les six pompiers blessés sont hospitalisés dans cette institution.

De son côté, M. Camilien Houde s'est rendu à Saint-Luc où il a eu un mot d'encouragement pour chaque blessé.

Les cadavres ont été transportés à la morgue pour un rapide examen, en fin de semaine. L'enquête a été remise à vendredi matin.

Une enquête aura également lieu devant le commissaire des Incendies, jeudi après-midi.

D'autre part, on nous informe, tel que nous l'avions relaté dans notre édition de vendredi dernier, que Lacroix & Léger, dont les noms apparaissent à l'enseigne de l'édifice où l'explosion s'est produite, n'en sont plus propriétaires. L'édifice a été vendu, le 3 février dernier, devant le notaire Massicotte, à Lawand & Klat, Incorporated.

Les morts jusqu'à date hier soir sont:

- Louis Delorme, 6 ans, 4398, rue Mentana;
- Micheline Fiset, 4 ans, 4408, rue Boyer;
- Paul-André Millette, 6 ans, 4382, rue Boyer;
- Jeanne Fiset, 13 ans, 4408, rue Boyer;
- Alphonse Cournoyer, 22 ans, 4421, rue Mentana;

Jeanne Dominique, 16 ans, 4399, rue Mentana;

Denise Cournoyer, 16 ans, 4421, rue Mentana;

Mme Emile Cournoyer, 46 ans, 4421, rue Mentana;

Mme Marcel Fiset, 38 ans, 4408, rue Boyer;

M. Roger Gladu, 26 ans, 4434, rue Mentana.

Les Témoins de Jéhovah

17 membres de la secte des Témoins de Jéhovah ont été arrêtés au cours de la fin de semaine alors qu'ils tentaient de tenir une assemblée à Lachine, et une autre à Château-guay. Des batailles de rues ont eu lieu. On rapporte que plusieurs membres de cette secte ont été légèrement blessés lorsque la foule a dissous leur assemblée à Lachine. Ils se sont alors sauvés dans une boutique de serrurier qui a été endommagée par des cailloux. La police rapporte que trois jeunes gens de moins de 21 ans ont été appréhendés.

Les bagarres ont débuté au cours de l'après-midi de samedi, alors que des Témoins distribuèrent, de porte en porte, leurs sermons imprimés. Des jeunes ont alors molestés les propagandistes. Quelques-uns d'entre eux, voulant de la bataille, se sont groupés près de la boutique d'un serrurier située à l'angle de la rue Notre-Dame et de la 7e avenue. Cet édifice appartient à Joseph Pelletier, un Témoin de Jéhovah. Des jeunes ont lancé la roue que de grandes quantités de littérature étaient entreposées à cet endroit.

La foule, qui comprenait environ 500 personnes, a commencé à lancer des tomates, brisant un garde-fou de galerie et plusieurs vitres. Une vitre de montre et une enseigne Neon ont été démolies. La police de Lachine a été mandée et le chef Pitre estime que la foule, à son arrivée, se comptait par 2,000 personnes. Les policiers de Lachine ont alors demandé l'aide de la police provinciale.

À 9 h. 35, une escouade de policiers provinciaux arrivait pour appréhender trois des jeunes gens et mettre fin aux bagarres alors que

les Letellier prenaient la fuite par la porte arrière.

Sur les feuillets de propagande distribués au cours de l'après-midi, une assemblée était annoncée pour dimanche dans une salle située au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, à l'angle de la rue Notre-Dame et de la 11e avenue. Les Témoins déclarent d'y tenir leur assemblée malgré ce qui s'était passé samedi. Le chef Pitre demanda donc de nouveau l'aide de la police provinciale et l'on forçait les témoins à circuler devant l'édifice en question, mais la salle fut subitement fermée par la banque.

L'assemblée fut par la suite tenue à Dixie. Les jeunes ont tenté de se rendre, mais ils ont aussitôt été dispersés par la police.

A Château-guay

À Château-guay, 17 Témoins ont été appréhendés. Ils seront accusés d'avoir distribué illégalement de la littérature. Les propagandistes ont été reçus avec des tomates, des concombres et des oeufs pourris à cet endroit.

Arrivés ici en autobus, les Témoins durent s'en retourner avec des moyens de fortune. Un inspecteur de la compagnie de Transport Provincial avait fait retourner à Montréal deux des trois autobus spéciaux. Quant au troisième, ses pneus avaient été vidés d'air par la foule.

6 blessés samedi

Plusieurs personnes ont été blessées, samedi soir, vers 6 heures, lors d'un accident survenu dans la municipalité de Saint-Laurent.

Ce sont MM. Bernard Gamache, rue Saint-Dominique, Victor Dufresne, 196-A, rue Saint-Georges, René Gauthier, 4364, rue Henri-Julien, Armand Chartrand, 4542, rue Saint-Dominique, Arthur Poulin, adresse inconnue, et Alexandre Brouillet, 4640, rue Colonial.

M. Dufresne conduisit sa voiture du nord au sud, sur la montée St-Laurent, lorsqu'il a perdu le contrôle du volant dans la courbe, face à la laiterie Saint-Aubin. Le véhicule a alors capoté dans le fossé. M. Gamache, qui souffre d'une fracture du crâne, a été transporté à l'hôpital Homeopathe. Les autres sont à St. Mary's. L'auto est entièrement démolie.

Fracture du crâne

Aline Hénauld, âgée de douze ans, habitant à 6302 rue Saint-André, a été grièvement blessée, hier soir, lorsqu'elle fit une chute près de la section centrale des escaliers du mont Royal, près de la rue Peel. On ignore la distance de la chute de l'enfant qui est hospitalisée à l'Institut neurologique pour fracture probable du crâne.

Bambin mortellement blessé

Un enfant de deux ans, Gilles Chicoine, dont les parents demeurent à Saint-Sulpice, est mort, vers six heures, hier soir, à l'hôpital St-Luc, des suites d'un accident survenu près de la demeure de ses parents, de bonne heure, hier matin.

L'enfant était monté sur un tombeau conduit par son père lorsqu'il a perdu l'équilibre et est tombé, tête première, sur le sol.

Une enquête aura lieu à Saint-Sulpice aujourd'hui.

Les Lauzon comparaitront aujourd'hui

Ulysse Lauzon, âgé de 22 ans, et sa femme de 20 ans, Eileen, avec leur présumé complice, Walter Koresky, de Windsor, Ontario, sont arrivés à Québec hier, venant de Charlottetown, où ils ont été appréhendés par des policiers de la Gendarmerie fédérale.

Le trio devra comparaitre aujourd'hui devant le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions, à Québec, sous une accusation de vol d'automobile dans cette ville. Les accusés seront ensuite escortés, soit à Montréal, soit en Ontario.

Dans cette dernière province, les Lauzons sont recherchés pour une série de vols à main armée qui leur auraient rapporté une somme de \$400,000.

Quant à Joseph Peltier, âgé de 19 ans, il est encore à l'hôpital, ici, se remettant lentement d'une blessure causée par une balle de revolver que lui a tirée un commis de banque alors qu'il tentait d'encaisser pour une valeur de \$26,000 de bons volés.

À leur arrivée dans la métropole, les Lauzon et Koresky seront interrogés au sujet du vol de \$17,000 commis dans un magasin à rayons de l'ouest de la ville. On sait que la police municipale de Montréal a retrouvé des bons d'une valeur de \$300,000 à Chicoutimi, la semaine dernière.

Incendie, rue Guy

Un violent incendie a ravagé, hier soir, l'intérieur d'un édifice situé à 1500, rue Guy, abritant la firme Hyde and Miller Ltd, entrepreneurs généraux, ainsi que les quartiers généraux des Girls Guides of Canada.

Les pompiers ont toutefois vite maîtrisé les flammes. Deux jets d'eau ont été employés. La cause de l'incendie est indéterminée.

Trouvé mort sur la route

Melocheville, 17. — M. Harris Dumont, âgé de 38 ans, de Melocheville, a été trouvé mort, hier soir, vers six heures, sur la route nationale.

Il semble, d'après les renseignements de la police, que la victime a été heurtée par les roues d'une remorque de camion. Projeté sur la chaussée, M. Dumont s'est fracturé le crâne.

Le camion était conduit par M. Ludger Labelle, de Henrysburg.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner de Beauharnois.

\$50 millions de dommages

Miami, 17 (A.P.). — Un ouragan, qui a causé pour environ \$50,000,000 de dommages dans le sud de la Floride, s'est retiré vers la mer, hier soir. L'on croit qu'il reviendra et frappera de nouveau la Caroline du sud, près de Charleston ou plus au nord.

Alors qu'il passait au sud de la Floride, samedi, à une vitesse de 143 milles à l'heure, le vent a démolé les hangars d'une des plus grosses bases de dirigeables au monde. Trois

grands hangars, 366 avions et 25 dirigeables de patrouille ont été détruits.

Des dommages considérables ont été causés aux récoltes, aux édifices et aux communications de la région. A date, on ne compte toutefois qu'un seul mort. Cinquante matelots ont été blessés.

Saisie d'un alambic

Sherbrooke, 17. — La Gendarmerie royale a découvert un gros alambic, samedi, à Ascot Corner, Québec, dans la cave d'une maison. Deux hommes ont été arrêtés.

L'alambic ne fonctionnait toutefois pas lors de la descente à cause d'une pénurie de sucre. 36 gallons d'alcool y ont été trouvés.

C'est un brûleur au napte qui servait à chauffer les ingrédients, a dit la police, commentant ce mode des plus dangereux d'obtenir de la chaleur. On sait que l'explosion de vendredi dernier, sur la rue Mentana, a été causée par l'explosion d'un baril de ce liquide inflammable.

Hector Williard, d'Ascot Corner, et Hormidas Masson, de Sherbrooke, ont avoué leur culpabilité à une accusation de possession d'alambic et recevront leurs sentences en Cour des magistrats, mercredi.

Scotland Yard enquêtera

Londres, 17 (C.P.). — Les détectives de Scotland Yard continuent leurs recherches d'un homme dont le nom serait Charles Connelly, âgé de 25 ans, qui aurait tué un capitaine de la réserve canadienne identifié comme étant J. A. Fitchie, à Ottawa.

La police a décrit le suspect comme ayant la main droite bandée et parlant avec un accent écossais. Il porte un uniforme de soldat.

Un vaisseau explose

Clydebank, Ecosse, 17 (C.P.). — Une sourde explosion a ébranlé le vaisseau Vanguard, jaugeant 40,000 tonnes, hier, tuant deux ouvriers et en blessant six autres.

Le vaisseau était ancré aux ateliers John Brown et l'explosion a été si forte que les deux ouvriers morts sont méconnaissables.

Priorités levées

Ottawa, 17 (C.P.). — Vers la fin de septembre, pratiquement tous les départements de munitions et approvisionnements contrôlant les achats canadiens d'acier, de cuivre et d'aluminium ainsi que les autres produits des Etats-Unis seront changés, éliminant ainsi les priorités d'après lesquelles les achats étaient faits depuis 1941, a annoncé hier le ministre Howe.

Dans une déclaration, le ministre a dit qu'une annulation des ordres canadiens et des matériaux américains, le 30 septembre, les manufacturiers et les distributeurs canadiens pourront acheter autant de matériaux qu'ils le désireront.

Vétérans de Hong-Kong arrivés à Winnipeg

Un autre groupe de prisonniers libérés est arrivé à Vancouver

Winnipeg, 17. — Winnipeg a acclamé hier soir les huit premiers vétérans canadiens de la guerre du Pacifique. Des milliers de personnes ont envahi la gare du Pacifique Canadien pour voir et entendre ces Canadiens qui ont passé quatre ans aux mains des Japonais. Tous ont été capturés lors de la chute de Hong-Kong le jour de Noël 1941.

Les huit soldats qui arrivaient de Vancouver, en route vers leurs demeures, sont des membres du Royal Rifle of Canada et du Winnipeg Grenadier. Seul le soldat Harold Atkinson est de Winnipeg, les autres sont du Québec ou des provinces de l'est. Ce sont: Ernest Buck, Saint-Jérôme; Floyd-G. Babcock, de Broadlands, P.Q.; Bert Comeau, Barabois, P.Q.; Alfred Priard, Gaspé, P.Q.; epl J.-C. Campbell, Elmville, Ont.; John Baskin, Blackland, N.B.; epl J.-M. Blacquièrre, Summerside, I. P.-E.

Vancouver, 17 (C.P.). — Un autre groupe de soldats canadiens, qui ont passé quatre ans aux mains des Japonais, est arrivé à Vancouver hier soir. Les huit premiers ont mis le pied à Vancouver vendredi. Ce dernier groupe comprend quatorze autres rapatriés dont plusieurs Québécois: ce sont, les soldats S.-G. Allison, Escumiac; J.-I. Beebe, Daniels Centre; J.-C. Court, Escumiac; W. Pappas, Québec; epl L.-T. Doull, Drummondville, M.-I. Davies, Noranda, et G.-A. Shaw, Kénogami.

Manille, 17 (C.P.). — Plus de 300 prisonniers canadiens libérés des Japonais quitteront Manille demain pour revenir au Canada.

Ce groupe ne comprend pas les 80 cas d'hôpital qui demeureront à Manille jusqu'à l'arrivée aux Philippines d'un navire-hôpital canadien. Trente-deux autres Canadiens attendent pour être transportés par avion.

Samedi, plus de trois cents Canadiens subirent leur examen médical, 90 ont reçu de nouveaux vêtements et 80 ont passé à l'interrogatoire par lequel on complètera leurs dossiers et au cours duquel chaque prisonnier libéré peut assouvir sa vengeance en donnant des détails complets sur ce qui s'est passé dans les camps et en révélant l'identité des responsables et des criminels de guerre. Plus de 400 autres prisonniers, dont plusieurs malades, ont été reçus à Manille, à la section canadienne, où on les a habillés et où on leur a donné les premiers soins.



DANS UN PORT DE L'OUEST DU CANADA
Tout comme les pêcheurs sur le St-Laurent, la Baie des Chaleurs ou sur l'Atlantique, ceux de la côte du Pacifique assurent au pays des revenus considérables. La présente photo, extraite du documentaire "Au Seuil du Pacifique" produit par l'Office National du Film, nous montre une partie de la flotte au repos dans un port de la Colombie.

La bataille de Grande-Bretagne

On en a célébré hier le cinquième anniversaire

Le 5e anniversaire de la "bataille de Grande-Bretagne" a été tout spécialement marqué hier à l'église St-Jacques Apôtre, où un service spécial a été célébré par le R. Brian Whitlow.

Les unités du 45e-groupe du R. A.F.T.C. de Dorval ont assisté au service qui a été suivi d'une grande parade au cours de laquelle le maréchal de l'air, sir Frederick Bowhill a reçu le salut.

Sir Frederick Bowhill était accompagné du vice-maréchal de l'air George Beamish, du capitaine de groupe G. V. Howard, D.F.C., du commodore de l'air D. Roberts; du capitaine de groupe R. C. Bonham-Carter, du capitaine de groupe W. W. Deane et des officiers d'escadron Taylor et Roberts et de quelques autres.

Opposition à la grève du textile

Les chefs de la Fédération américaine du travail, du congrès canadien du travail et de la Confédération catholique canadienne travail ont déclaré hier qu'ils étaient opposés à toute grève de l'industrie du textile, surtout au moment où l'on devait assurer du travail à environ un million d'ouvriers des usines de guerre. Une grève dans l'industrie du textile Montréal pourrait paralyser plusieurs autres usines au Canada, particulièrement celles de Toront, Oshawa et Windsor.

M. Paul-Emile Fournier, directeur régional du congrès canadien du travail, a déclaré qu'il était opposé à la grève et qu'il ferait tout en son pouvoir pour régler les fautes de son groupe tout en évitant la grève.

M. Paul Fournier, président conseil des métiers et du travail Montréal, a dit que son groupe est contre la grève.

MAISON D'ENSEIGNEMENT

COURS PRIVES — COURS PAR CORRESPONDANCE

Rene Scientific & Business College

CHAÎNE DE COLLEGES "BLEU ET BLANC"

COURS COMMERCIAL COMPLET

Apprenez avec nous l'Anglais qui se parle à la COMPTABILITE moderne la STENOGRAPHIE éclair RENE

SAVIEZ-VOUS que notre cours commercial par correspondance est pratique et original? Vous serez étonnés de vos succès rapides.

3693 est, rue Ste-Catherine 5259, rue Marquette
FRontenac 4828 CHerrier 3747

Autre collège à CHICOUTIMI

NOUVELLES D'EMPLOI

Voici une liste partielle des emplois vacants qui peuvent actuellement être obtenus par l'entremise du bureau local du Service national de Placement, ainsi que des occasions d'emploi offertes dans tout le Canada par le

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

| HOMMES | |
|---|--|
| <p>Requis à Montréal</p> <ul style="list-style-type: none"> Barbiers Boulangers Boucheurs Briquetiers Coupeurs de viande Cuisiniers et chefs Débossesurs Débossesurs vêtements (dames) Ferblantiers Horlogers Imprimeurs Ingenieurs stationnaires Maçons Mécaniciens automobiles Mécaniciens ajusteurs (Millwright) Mouleurs Opérateurs machines à bois Opérateurs machines à coudre Peintres d'enseignes Plâtriers Plombiers Poseurs de planchers Poseurs de tuiles Remboueurs Taillieurs Travailleurs en fer ornemental Tuyautiers Vaporisateurs | <p>Requis à l'extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> Barbiers Boucheurs Boulangers Briquetiers Bûcherons Calfats (navires) Chaudronniers Chaudronniers (cuivre) Cuisiniers (hôtels et camps) Débossesurs Electriciens Ferblantiers Finisseurs de ciment Ingenieurs stationnaires Maçons Mécaniciens automobiles Mécaniciens ajusteurs (Millwright) Mouleurs Opérateurs machines à bois Opérateurs machines à coudre Peintres Plâtriers Plombiers Poseurs d'appareils chauffage Poseurs de planchers Poseurs de tuiles Soudeurs (Elec. et oxy.) Taillieurs de pierre Tuyautiers |
| FEMMES | |
| <p>Requis à Montréal</p> <ul style="list-style-type: none"> Coiffeuses Couturières Cuisinières Cuisinières (générales) Employées (textile) Filles de tables Manicuristes Modistes (chapeaux) Opératrices machines à coudre Opératrices machines à tricoter Presseuses Sténographes | <p>Requis à l'extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> Coiffeuses Cuisinières Cuisinières (générales) Employées (textile) Faiseuses de boutonnières Faiseuses de collets Faiseuses de manches Faiseuses de poignets Filles de tables Opératrices machines à coudre |

Chaque bureau local du Service national de Placement offre des emplois disponibles dans sa propre zone et dans les autres districts du Canada.

Si vous pouvez remplir l'un des emplois énumérés ci-dessus ou si vous cherchez à vous placer, adressez-vous au bureau local le plus rapproché de chez vous.

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT DE LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

DÉCLARATION

Nous avons reçu de M. Kent Bowley et de Mile Madeleine Parent, organisateurs des United Textile Workers of America, des menaces de grève qui affecteraient quelques-unes et même toutes nos filatures de Montréal. Le but avoué de ces propos, c'est de favoriser la négociation collective entre la compagnie et ses employés sur certaines questions, comme le chiffre du salaire, etc.

Or les questions de salaires relèvent encore du Conseil Régional du Travail en Temps de guerre, dont il faut obtenir la permission pour accorder des augmentations. Conjointement avec la Fédération Nationale Catholique du Textile, nous sommes sur le point de demander au Conseil Régional d'approuver une modification du taux des salaires dans celles de nos filatures qui sont situées hors de la région de Montréal, où la Fédération représente la plus grande partie de nos ouvriers. Selon toute probabilité, l'on nous accordera également la permission d'appliquer les nouveaux salaires aux ouvriers de nos filatures de Montréal, et ceci explique peut-être pourquoi M. Rowley va de l'avant avec son projet de grève. Il aura beau jeu prétendre ensuite que l'intervention ostentatoire de son union aura valu à ses membres quelque chose que, de toute façon, tous les employés de nos filatures de Montréal obtiendraient sans perte de salaire par suite d'un arrêt de travail.

Nous avons déjà engagé des pourparlers avec les United Textile Workers dans deux filatures, la Merchants et la Mont-Royal, où leur union a été certifiée en bonne et due forme comme agent de négociation, et les grèves ou menaces de grèves ne sont pas de nature à favoriser l'heureuse conclusion de ces entretiens.

Quant à nos trois filatures de Montréal — où les United Textile Workers de America, ayant mené des campagnes d'organisation, n'ont pas encore été certifiées — la grève n'y serait tout au plus qu'une tentative de forcer les employés à se soumettre, quelle que soit la position de cette union dans ces moulins.

La grève ne donnera rien que l'on puisse aussi bien obtenir par des négociations conduites en bonne et due forme, lesquelles sont déjà entamées dans les moulins où l'union a été officiellement reconnue. Un arrêt du travail entraînera une perte de salaire pour tous les employés, quelles que soient leurs opinions, et abaissera la production à un moment où le public a grand besoin de textiles.

Nous gardons la ferme espoir que monsieur Rowley et mademoiselle Parent décideront de changer de tactique et qu'ils ne persisteront pas dans leur dessein d'imposer des privations inutiles à nos employés et à nos clients.

BERTRAND BOISSONNAULT,
directeur des Relations Industrielles

DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED

Les Franco-Ontariens et leurs frères de l'Ouest

Appel en faveur de Radio-Ouest-Française

Le Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, a bien voulu encore cette année alerter nos compatriotes sur les dangers qui entourent et menacent l'un de nos groupes de langue française des plus méritants. Il s'agit de nos frères de l'Ouest canadien. Cent cinquante mille des nôtres de ces régions sont menacés dans l'intimité même de leurs foyers, par la radio anglo-protestante.

L'épiscopat canadien-français de l'Ouest, toujours si vigilant quand il s'agit de nos droits nationaux et religieux, a cru devoir manifester, lui-même, toutes les craintes qu'il éprouve à cause de cet empiètement des ondes. Dans une lettre en date du 9 février 1945, adressée à M. l'abbé Paul Gosselin, de la Survivance Française, il affirme que "les paroisses françaises et le peuple français de l'Ouest ont un besoin urgent d'entendre la voix catholique et française de la radio s'ils veulent conserver vivaces la foi, la langue et nos traditions tout imprégnées de christianisme". Nos évêques n'ont pas souvent l'habitude de signer des documents qui ont pour effet de greffer la question religieuse à celle de la langue. C'est donc que la situation religieuse de nos compatriotes est bien compromise par la radio unilingue.

Le Comité Permanent de la Survivance Française ému, à juste titre, de cette pénible et désastreuse situation de nos compatriotes des Prairies, a fait appel à toutes les bonnes volontés pour remédier à ce danger.

Nos frères de là-bas s'étant aidés eux-mêmes en percevant une somme excédant \$150,000, il était juste que la province de Québec et les autres groupements de langue française vinssent à leur rescousse pour compléter le \$300,000 et assurer l'établissement des quatre postes de radio nécessaires pour desservir la Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta français.

La campagne dans la province de Québec, à peine lancée, a reçu l'accueil le plus enthousiaste et les quotas ont déjà été excédés en plusieurs endroits.

L'Ontario français qui, dans ses luttes scolaires, a été si généreusement aidé par nos frères des autres provinces, se devait, lui aussi, de manifester d'une manière tangible l'esprit de solidarité qui doit nous unir, nous tous, des groupes français d'Amérique.

La fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Ontario, à qui échoit le soin de diriger la campagne ontarienne, a été des plus heureuses d'offrir sa collaboration et de participer à cette œuvre si méritante, forte de l'appui de l'autorité religieuse, de l'Association d'éducation de Canadiens français d'Ontario et de tous les Franco-Ontariens.

Elle invite donc nos compatriotes personnellement et collectivement, en leur propre nom, ainsi qu'au nom d'associations patriotiques, religieuses, commerciales ou nationales à souscrire généreusement, d'ici au 15 octobre prochain, afin de réaliser les désirs de nos frères de l'Ouest, qui ne demandent qu'à vivre et à se développer dans le sillon de nos traditions ancestrales. Soyons solidaires et unis d'un côté de l'océan à l'autre. Franco-Ontariens, la somme recueillie doit être digne de nous. Donc, à l'œuvre et immédiatement pour la Radio-Ouest française.

Waldo GUERTIN.

président de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Ontario.
IMPORTANT. — Prière de faire les chèques ou remises au nom de Radio-Ouest française et d'adresser au Secrétaire de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Ontario, casier postal, 211, Ottawa.

La jeunesse du Québec représentée à Londres

Au congrès mondial de la jeunesse qui aura lieu le mois prochain

Les délégués d'une trentaine d'associations de la jeunesse, représentant le point de vue d'environ 300,000 jeunes gens de la province de Québec, se sont réunis jeudi soir, sous la présidence de M. Allan-D. Logan, du Y.M.C.A., afin d'étudier le projet de faire représenter le Québec au congrès mondial de la jeunesse qui aura lieu à Londres au mois d'octobre prochain.

Adhésion de 46 pays

Le but du congrès, tel qu'expliqué au comité local provincial, par Mme Mary Hecht, secrétaire du Y.M.C.A., est de faire entendre la voix de la jeunesse mondiale afin d'assurer la paix et de concrétiser les projets d'après-guerre élaborés pour la jeunesse. Le Conseil de la Jeunesse mondiale, fondé en 1942, compte déjà 46 pays adhérents, dont un grand nombre ont exprimé l'intention de se faire représenter au congrès de Londres. Au Canada, un comité national constitué à Toronto, sous la présidence de Mme W.-Harold Clarke, présidente de la section ontarienne de la Commission canadienne de la jeunesse, s'occupe des préparatifs en ce qui concerne la délégation canadienne.

Comité local

Au nombre des associations locales, dont les représentants discutèrent, dans les deux langues jeudi soir, les moyens de faire représenter la province de Québec au congrès de Londres, signalons le Y.M.C.A., la Chambre de commerce des jeunes, le Montreal Jewish Council, l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, le Negro Youth Council, le Y.W.C.A., le Sénat de la jeunesse, la Fédération de Démocratie Youth, le Cercle des jeunes naturalistes, le National Council of Jewish Juniors, la J.O.C., le Conseil du travail à Montréal, les Services volontaires féminins, la J.O.C.F., le Church of All Nations, la Cooperative Commonwealth of Youth Federation, le Junior League, le Junior Red Cross, le Social Work Students' Council.

Société St-Jean-Baptiste

Les sections suivantes se réuniront au cours de cette semaine:

LUNDI:
 François-Xavier Garneau: élection du conseil à 8 h. 30 à la salle paroissiale à l'angle des rues Villaray et Boyer.

MARDI:
 Mercier, Longue-Pointe: assemblée pour l'élection du conseil à 8 h. 30 au sous-sol de l'église.

Notre-Dame du Sacré-Coeur, VII^e La Salle: réunion où l'on procédera à l'élection du conseil à 8 h. 15 à la salle de l'école à l'angle des rues Edouard et 5e avenue.

MERCREDI:
 Sault-au-Récollet: réunion où aura lieu l'élection des officiers à la salle paroissiale.

JEUDI:
 St-Henri: élection du conseil à 8 h. 30 au sous-sol de l'église.

COURS D'ACADEMIE ET DE CHANT

L'ouverture du cours d'académie et de chant aura lieu ce soir, lundi, à 8 h., à la salle 20, 3e étage du Monument national, 1182 rue Saint-Laurent.

Ce cours est gratuit et l'inscription se fera ce soir avant 8 h. M. José Delaquerrière en est le professeur. A l'avenir ce cours aura lieu tous les lundis et mercredis soirs à 8 h.

Baisse dans les tarifs radiotéléphoniques

En vigueur dès aujourd'hui, le tarif des communications radiotéléphoniques entre le Canada et l'Australie sera sensiblement réduit à \$12 les jours de semaine et à \$9 le dimanche pour une conversation de trois minutes.

Ces réductions annoncées conjointement aujourd'hui par la compagnie du téléphone Bell du Canada et le réseau téléphonique Trans-Canada coïncident avec le rétablissement du service d'outre-mer pour le public en général aujourd'hui. Les restrictions en temps de guerre avaient limité les appels entre le Canada et l'Australie aux seules communications de la presse et du gouvernement. L'ancien tarif était de \$21.75 la semaine et \$16.50 le dimanche pour les communications émanant de points à l'est de Hamilton et de \$19.50 et \$15 respectivement de centres plus à l'ouest, ce qui représente une réduction notable.

Assemblées syndicales

Le Syndicat de l'industrie du journal tiendra son assemblée régulière au local habituel, 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. 15 précises, ce soir aussi, à 1231 est, rue Demontigny, assemblée du syndicat des pressiers de journaux, à 8 h. 15; l'assemblée du syndicat des latteurs en bois aura lieu ce soir, à 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. 15.

Organisation clandestine au camp de Hong-Kong

Manille, 17 (C.P., câble). — Une organisation clandestine soigneusement organisée, mais dont la grande majorité des prisonniers ne savaient rien, a fonctionné au camp de Samshuipo, à Hong-Kong, de l'automne de 1942 jusqu'à la fin du printemps de 1943. Cette organisation a réussi à faire parvenir aux prisonniers des remèdes dont ils avaient grand besoin; elle a aussi communiqué à des agents secrets en Chine des renseignements sur l'état des prisonniers du camp dont 340 étaient des Canadiens.

Lorsque les Japonais eurent des doutes — ce qui eut pour résultat six arrestations et trois exécutions — le groupe du camp a dû rompre son contact avec les agents du dehors. A ce moment-là on préparait une évasion en masse des prisonniers, qui se serait produite à la faveur d'un bombardement allié sur Hong-Kong, et d'un coup de main de guérillas sur le terrain du camp. Trois officiers et un sous-officier canadiens étaient au nombre du groupe qui avait organisé ce contact avec l'envoyé canadien à Chungking. Les Japonais ont exécuté trois officiers britanniques qui avaient participé à cette organisation clandestine.

Prisonniers canadiens arrivés à Vancouver

Vancouver, 17 (C.P.) — Dix soldats canadiens, membres de la garnison de Hong-Kong, tombés aux mains des Japonais au mois de décembre 1941, et libérés des camps japonais récemment, sont arrivés ici et ont été l'objet de manifestations joyeuses de la part d'une foule de plus de 1,000 personnes.

Sur le nombre, quatre sont de la province de Québec. Ce sont: le soldat Ernest Buck, de St-Jérôme; le soldat Babcock, de Broadlands; le soldat Alfred Briard, de Gaspé, et le soldat Bert Comeau, de Barachois.

Un avion prend feu : 22 morts

Kansas City, 17 (A.P.) — Vingt-deux personnes ont été tuées alors qu'un avion de transport de l'armée a pris feu 14 minutes après son envolée de l'aéroport de Fairfax.

Seulement trois membres du personnel militaire de 24 hommes qui étaient à bord de l'avion sont sortis vivants des décombres. L'un d'eux est décédé à l'hôpital. Un survivant a dit que les trois membres de l'équipage ont péri.

L'avion se dirigeait de Newark, N.J., à la côte occidentale et s'était arrêté pour faire le plein d'essence.

Les noms des voyageurs n'ont pas encore été donnés et la police militaire surveille les décombres.

L'hérédité et l'homme

par Jacques ROUSSEAU

Ouvrage sur la question passionnante de l'hérédité et destiné au grand public par un spécialiste de grande réputation, directeur du Jardin Botanique de Montréal.

Volume de 250 pages.
 Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le comité de l'éducation, présidé par Mlle Violet Coderre-Fox, a suggéré aux associations qui s'intéressent au mouvement, de songer à la possibilité d'organiser une danse ou autre manifestation afin de subvenir aux nécessités financières du projet.

Saveur Délicieuse
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"

Chronique des vétérans

Le retour à l'ancien emploi

"Les rouages de la réintégration fonctionnent bien en faveur des hommes et des femmes des forces armées du Canada retournant à la vie civile et reprenant leurs anciens emplois", a déclaré samedi, à Ottawa M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail.

"Ces hommes et ces femmes sont accueillis chaleureusement par leurs employeurs", a ajouté M. Mitchell, "et nous ne pouvons trouver que peu de signes d'intention de se dérober à la responsabilité patriotique de voir à ce que les travailleurs aient des emplois aussi bons, sinon meilleurs, que ceux qu'ils avaient avant d'entrer dans les forces armées".

M. Mitchell a souligné le fait que des fonctionnaires de la réintégration se trouvent dans les bureaux régionaux du service national de l'emploi à travers le Dominion.

"Ces fonctionnaires, a-t-il ajouté, ont un devoir important à remplir. Ils s'occupent des demandes de renseignements des employeurs sur différents aspects de la loi de réintégration dans l'emploi civil, particulièrement sa mise en vigueur dans des circonstances spéciales. Ils ont de plus à s'occuper de nombreuses demandes de renseignements de la part d'anciens militaires. Ces fonctionnaires peuvent agir comme conciliateurs dans les cas de différences d'opinions."

"Je désire souligner, a dit M. Mitchell, que les anciens combattants se montrent de parfaites gentilshommes dans les matières de réintégration et qu'il en est de même des employeurs."

"A date, il n'a été nécessaire d'envisager des procédures contre des employeurs pour désobéissance à la loi que dans très peu de cas".

A droit à la réintégration tout employé, homme ou femme, ayant quitté son emploi pour entrer dans les forces armées, la marine marchande ou le corps de pompiers, après avoir travaillé pour un employeur durant au moins trois mois immédiatement avant son enrôle-

ment, sans remplacer un autre employé maintenant réintégré dans son emploi.

Un ancien combattant peut demander sa réintégration, soit verbalement, soit par écrit, ordinairement trois mois après son licenciement au Canada ou quatre mois après son licenciement outre-mer. Dans les cas de maladie ou autres, une prolongation est prévue. Mais l'employeur doit être averti dans les trois ou quatre mois.

L'ancien combattant doit être réintégré dans son emploi dans des conditions non moins favorables que celles dont il aurait bénéficié s'il avait continué à exercer cet emploi au lieu d'entrer dans les forces armées. Le temps passé en service militaire doit compter pour les droits d'ancienneté et de pension, de vacances avec salaire et autres avantages. Toute compétence acquise en service militaire doit être considérée pour la fixation du salaire. Toute période d'infirmité mentale ou physique à la suite du licenciement, justifiant un délai pour la réintégration, doit être comptée comme période de service.

Quand un ancien combattant ne peut pas remplir son ancienne fonction, l'employeur doit lui procurer l'emploi convenant le mieux et qu'il peut remplir.

Une fois réintégré dans son emploi, un ancien combattant ne peut être démis, et dans un cas de renvoi avant six mois de travail, l'employeur peut être forcé à prouver en Cour que ce renvoi était justifié.

Charles et Eva

roman de Joseph MARMETTE

Brochure de 190 pages.
 Au comptoir \$0.75, par la poste \$0.85.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'Aide aux désemparés

Ce service social de la J.O.C. apporte l'aide nécessaire au relèvement de la jeunesse désemparée

Voici le texte d'une causerie prononcée à la radio, par M. Ernest Le-gonit, sous les auspices de la Fédération des Œuvres de Charité Canadiennes-françaises:

La jeunesse désemparée des grandes villes... Jeunes gens et jeunes filles perdus dans la tumulte d'une existence d'ou l'ordre et la sécurité morale et physique sont absents... Jeunes sans famille ou dont la famille se désintéresse d'eux... Qui prend soin de ces jeunes susceptibles de devenir la proie des difficultés sans nombre et qui, souvent, le deviennent en fait? Qui leur apporte l'aide nécessaire à leur relèvement? Voici l'histoire d'un jeune de seize ans qui vint finalement échouer devant la cour des jeunes délinquants. Une enquête révéla que son entourage habituel, l'atmosphère familiale qui était la sienne, manquaient de tout ce qui pouvait permettre à un garçon de son âge de mener une vie morale, saine et propre. Ces facteurs seuls pouvaient être accusés de la situation dans laquelle il se trouvait. Comment la cour pouvait-elle le mieux protéger et protéger en même temps la société? C'est le représen-

tant de l'Aide aux désemparés, l'un des services sociaux de la J.O.C., qui apporta la solution à ce problème. La cour lui confia le jeune délinquant, et l'organisation entreprit de le réhabiliter, s'intéressa à lui, le suivit de près, entreprit d'effacer de son existence les facteurs responsables de ses difficultés avec la société. Le nouveau protégé de la J.O.C., qui en était à ces premières difficultés avec les autorités, recut l'aide de ses tuteurs bénévoles pour suivre un cours de mécanique qui lui aiderait à réaliser son rêve de devenir un bon mécanicien, un métier pour lequel il avait des aptitudes marquées. Et c'est ainsi qu'un autre désemparé, recueilli par cette association de bienfaisance subventionnée par la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, fut remis dans le droit chemin et put désormais remplir dans la société le rôle d'un utile et honnête citoyen.

C'est en 1935 que fut lancé le mot d'ordre dynamique: "La J.O.C. s'empare des désemparés", qui devait mettre en branle tout un réseau de services sociaux. En pleine période de crise économique, en 1936, la J.O.C. ouvrait son abri de



Depuis soixante-quatorze ans, la Confederation Life jouit de la confiance des générations successives de Canadiens.

Cette confiance n'a jamais été mal placée et, par conséquent, la Confederation Life Association est aujourd'hui une des grandes institutions mondiales d'assurance sur la vie.

Ni les guerres, ni les épidémies, ni les crises économiques, n'ont jamais ébranlé la solidité financière et la stabilité de la Confederation Life Association.

AVANT DE VOUS ASSURER, CONSULTEZ LA

Confederation Life
 Association
 5708 SOCIAL TORONTO

Succursales:
 Montréal-St-Catherine — Edifice Confédération
 I.-C. LeDROIT, gérant
 Montréal-Mont-Royal — 354 est, rue Ste-Catherine
 J.-T. BOURGEOIS, gérant
 Edifice Transportation
 Montréal-St-Jacques — F.-W. BENN, C.L.U., gérant
 Québec-Ouest — J.-A. BEAUSEJOUR, C.L.U., gérant
 Division des Assurances Collectives: N.-A. HOUSTON, représentant.

PRODUITE PAR "Alliage"

"Alliage"

Oui, l'huile que vous employez dans votre auto importe!

PEERLESS
 HUILE À MOTEUR
 "It's Alloyed"

SERVICE B-A PRODUITS LIMITED

CINQ RAISONS POUR LESQUELLES L'HUILE À MOTEUR PEERLESS B-A fera durer votre auto, diminuera vos frais de réparations

- 1 Elle protège mieux... La fonction primordiale de toute huile à moteur est de lubrifier... c'est-à-dire, de protéger les organes en mouvement contre le frottement. La Peerless assure mieux cette protection parce qu'elle provient d'huiles spécialement sélectionnées et qui sont raffinées selon le fameux procédé à 5 étapes, qui en conserve toutes les qualités lubrifiantes!
- 2 Avec Peerless, les moteurs restent frais et efficaces. La chaleur excessive est un obstacle à l'efficacité de votre moteur d'auto. La Peerless a un I.V. (Indice de Viscosité) très élevé, ce qui signifie, entre autres, qu'elle conserve la consistance voulue pour refroidir quelle que soit la chaleur développée dans le moteur.
- 3 Elle garde les moteurs plus propres. Les huiles — toutes les huiles — ont naturellement tendance à s'oxyder sous la chaleur et la pression, formant des dépôts nuisibles dans votre moteur d'auto. La Peerless étant protégée contre cette tendance, elle garde donc les moteurs plus propres.
- 4 Elle tient mieux le coup. Des milliers d'automobilistes canadiens, des propriétaires de flottes jusqu'aux usagers particuliers, affirment qu'avec l'huile à Moteur Peerless, il leur faut ajouter moins d'huile entre chaque vidange.
- 5 Produite par "Alliage". Après avoir produit l'huile de la plus haute qualité qu'un raffinage scientifique puisse produire, la B-A va plus loin: elle lui fait subir un "alliage". Ceci y incorpore un ingrédient spécial qui prévient l'oxydation! Adoptez l'huile à Moteur Peerless pour votre auto dès aujourd'hui!

VOUS POUVEZ TOUJOURS ACHETER EN TOUTE CONFIANCE À LA GRANDE ENSEIGNE B-A

Les Aventures de PEERLESS "PETE"

IL EST CRÉÉ CHEVALIER DEBOUT SIR PETE!

IL REVÊT SON ARMURE... MAINTENANT JE SUIS RÉELLEMENT À MON POSTE!

... IL MONTE LA GARDE DONNEZ-MOI LA CHANCE DE PROTÉGER VOTRE AUTO!

Dans cette série, notre artiste relate à sa façon comment la meilleure huile britannique "Pete" est le symbole — sélectionnée et expédiée à l'usine B-A, à Clarkson, où elle est raffinée et devient de l'HUILE À MOTEUR PEERLESS. La prochaine fois "Pete et le dragon Cambouis"

A ce stade, la Peerless, qui est déjà l'huile la plus efficace qu'il soit scientifiquement possible de produire, subit...

... un "alliage"! Une pellicule protectrice prévient la formation de cambouis, de vernis et d'écailles corrosifs. Étant "produite..."

... par Alliage! Peerless garde les moteurs plus propres, diminue les frais de réparations, fait durer les autos plus longtemps.

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux ont gagné 8 à 1 samedi et perdu 19 à 4 dimanche

Hathaway a été le lanceur gagnant et Roy a perdu dimanche — Hier les Orioles ont compté 12 points dans la deuxième manche — 15 coups sûrs, 5 buts sur balle et plusieurs erreurs — Belle victoire de Hathaway samedi

Baltimore, 17 (Spécial au Devoir). — Quatorze coups sûrs, cinq buts sur balle et plusieurs erreurs des Royaux ont permis aux Orioles de compter douze fois au cours de la deuxième manche ici hier après-midi, et de s'assurer les honneurs de la troisième joute de la présente série par 19 à 4 et ainsi égaliser les chances 2 à 2.

L'as lanceur canadien-français Jean-Pierre Roy fut envoyé aux douches dès la 2e manche pour subir sa deuxième défaite de cette série de 4, devant une foule de plus de 20,000 spectateurs.

Au cours de la manche initiale, nos Royaux placèrent deux coups sûrs sur les coussins mais ne purent leur faire croiser le manche. Dans la deuxième manche, les Orioles de Thomas s'en prirent rudement à Jean-Pierre Roy, comptant trois points sur trois coups sûrs, envoyant l'as montréalais aux douches.

Le gérant Bruno Betzel appela Jack Banta à la rescousse, mais Lou Kahn l'accueillit avec un simple bon pour deux autres points. Skaff se sacrifia faisant avancer Latschaw et Lollar fut ensuite passé pour remplir le sentier une autre fois. Wright, au bâton pour la deuxième fois dans cette manche, fit compter Latschaw avec une longue chandelle au centre. Mellendick obtint ensuite un simple, Kahn compta et ce fut tout pour Banta, qui lui aussi prit le chemin des douches, après avoir accordé des buts sur balles à Braun et Podgajny. Al Jenkins, successeur de Banta, ne fut pas plus chanceux alors que Pfeiffer attrapa son premier lancer pour un coup de circuit par-dessus la clôture du champ gauche, circuit qui valut quatre autres points aux Orioles. Latschaw compta un simple au champ centre, mais Bréard prit soin du roulant de Kahn, mettant fin à une orgie de douze points et ainsi terminant une manche misérable pour nos champions.

Dans la 3e cependant, les Orioles continuèrent le massacre. Ils portèrent le compte à 15 à 0, comptant trois autres points sur trois coups sûrs.

À la 6e les Royaux comptèrent 4 points sur 6 coups sûrs pour forcer le gérant Thomas à réchauffer le gaucher Kleine. Corriden commença le bal, obtenant un simple à gauche, son 3e coup sûr consécutif. Durrett mourut à Kahn, mais Schultz glissa un simple sur la ligne de 3e but. Gladu hissa une longue chandelle au centre, pour remplir les coussins. C'était le 3e coup sûr de Gladu au cours de cette joute. Parker fit compter les deux premiers points des Royaux avec un simple à gauche, Corriden et Schultz comptant. Todd fut retiré par Podgajny, et Gladu et Parker exécutèrent un magnifique double-jeu pour finalement compter sur le long simple de Nichols.

Baltimore, 16. — Les Royaux de Bruno Betzel ont démontré samedi à une foule de 15,000 personnes qu'ils étaient de véritables champions, en infligeant aux Orioles une défaite de 8 à 1 pour s'assurer une avance de deux parties à une dans leur série semi-finale de la coupe des Gouverneurs. Ray Hathaway et John Gabbard (qui vint à sa rescousse dans la septième manche), n'allouèrent aux Orioles que trois coups sûrs, dont un circuit de Sherman Lollar. Les Royaux, pour leurs parts, en frappèrent treize contre Al Barillari. Roy Nichols couronna cette impressionnante victoire en frappant lui aussi un circuit au-dessus de la clôture du champ gauche.

Les Royaux prirent l'avance dès la première manche, ils comptèrent une autre fois dans les cinquième et septième manches, puis effectuèrent un ralliement de cinq autres points dans la dernière. Roland Gladu, qui venait d'apprendre quelques heures plus tôt la mort tragique de son frère dans une explosion qui s'est produite à Montréal, fut brillant au bâton avec trois coups sûrs, dont un double. Durrett se signala aussi avec un triple dans la première manche qui valut un point.

Deux hommes étaient retirés dans la deuxième moitié de la septième manche lorsque Sherman Lollar, ayant reçu dans l'après-midi le plus utile à son club, frappa un coup de circuit par-dessus la clôture du champ gauche. Latschaw lui succéda avec un simple, puis Mellendick fut frappé par un lancer de Ray Hathaway, qui semblait avoir perdu son contrôle. Un but sur balles à Ab. Wright,

L'Immaculée-Conception junior est champion

Le club junior de l'Immaculée-Conception habilement dirigé par Bernard "Coco" Blanchard, a remporté la victoire dans la finale en éliminant le club Notre-Dame de Grâce. Les jeunes joueurs de cette équipe ont affiché une magnifique tenue d'ensemble pour remporter cette victoire. Ils sont maintenant confiants de s'assurer le championnat provincial lors de la série contre le club Verdun.

Les Yankees gagnent et perdent

New-York, 16. — La brillante tenue du lanceur Spud Chandler, récemment licencié de l'armée américaine, a permis aux Yankees de New-York de triompher par le compte de 5 à 4 dans la deuxième joute, après que les Browns de St-Louis eurent remporté les hon-

neurs de la première par 6-2. Le lanceur Bob Muncie remporta sa 13e victoire de la saison dans la deuxième joute, tandis que Bonham subit son 11e échec. Dans la deuxième manche Chandler aida sa propre cause en faisant compter trois points. Nick Etten et Russy Derry cognèrent des coups de circuit pour les New-Yorkais, tandis que Vern Stephens frappa son 23e coup de quatre buts de la saison pour les champions de la ligue américaine.

MONTREAL

| | AB | P | CS | R | A |
|--------------|----|---|----|----|----|
| Corriden, cc | 4 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Durrett, cg | 3 | 2 | 1 | 5 | 0 |
| Schultz, lb | 5 | 1 | 2 | 5 | 0 |
| Gladu, cd | 4 | 1 | 3 | 1 | 0 |
| Brittain, r | 4 | 0 | 1 | 6 | 2 |
| Parker, 2b | 5 | 0 | 2 | 2 | 2 |
| Nichols, 3b | 4 | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Bréard, ac | 4 | 1 | 1 | 2 | 5 |
| Hathaway, l | 3 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Gobard, 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 37 | 8 | 13 | 27 | 12 |

BALTIMORE

| | AB | P | CS | R | A |
|----------------|----|---|----|----|----|
| Pfeiffer, 2b | 3 | 0 | 0 | 1 | 2 |
| Drake, cd | 4 | 0 | 0 | 2 | 0 |
| Kahn, cg | 4 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| F. Skaff, 3b | 3 | 0 | 0 | 3 | 2 |
| Lollar, r | 3 | 1 | 1 | 3 | 1 |
| Latschaw, lb | 3 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| Mellendick, cc | 3 | 0 | 0 | 6 | 1 |
| Braun, ac | 2 | 0 | 0 | 3 | 3 |
| Barillari, l | 3 | 0 | 1 | 1 | 2 |
| x Wright | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| xx Hooks | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Kress, ac | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 28 | 1 | 3 | 27 | 12 |

Sommaire. — Points produits par Durrett 2, Lollar, Gladu 3, Nichols. Erreurs: Kahn 2, Lollar. Deux-buts: Gladu. Trois-buts: Durrett. Circuits: Lollar, Nichols. Sacrifices: Durrett, Brittain. Doubles-jeux: Bréard à Praker à Schultz; Mellendick à Lollar. Laissés sur les buts: Montréal 8, Baltimore 6. Buts sur balles de Barillari 3, Hathaway 3, Gabbard 2. Retirés au bâton par Barillari 2, Hathaway 6, Gabbard 2. Coups sûrs, sur billes de Hathaway: 2 en 6-2-3 manches; Gabbard 0 en 2-1-3 manches. Frappés par le lanceur, par Barillari (Gladu); par Hathaway (Mellendick). Merveilles: Lollar. Lanceur gagnant: Hathaway. Arbitres: Tobin, Gore, Winters et Felski. Temps 2:15. Assistance: 14,366.

MONTREAL

| | AB | P | CS | R | A |
|--------------|----|---|----|----|----|
| Corriden, cc | 5 | 1 | 3 | 2 | 0 |
| Durrett, cg | 5 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Schultz, lb | 4 | 0 | 1 | 10 | 1 |
| Gladu, cd | 4 | 1 | 3 | 4 | 0 |
| Parker, 2b | 4 | 1 | 1 | 0 | 1 |
| Todd, r | 4 | 0 | 0 | 4 | 0 |
| Nichols, 3b | 4 | 0 | 1 | 3 | 2 |
| Bréard, ac | 3 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Roy, l | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Banta, 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Jenkins, 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Kelleher, 1 | 2 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| x Ferrell | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| xx Brittain | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| xxx Kitman | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Totaux | 38 | 4 | 11 | 24 | 11 |

BALTIMORE

| | AB | P | CS | R | A |
|----------------|----|----|----|----|----|
| Pfeiffer, 2b | 3 | 2 | 1 | 2 | 1 |
| Latschaw, lb | 2 | 2 | 1 | 13 | 0 |
| Kahn, cd | 4 | 2 | 1 | 2 | 0 |
| F. Skaff, 3b | 3 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Lollar, r | 4 | 2 | 1 | 3 | 0 |
| Wright, cg | 4 | 2 | 3 | 2 | 0 |
| Mellendick, cc | 5 | 3 | 2 | 2 | 0 |
| Braun, ac | 4 | 2 | 2 | 3 | 4 |
| Podgajny, l | 1 | 2 | 0 | 5 | 5 |
| Kress, 2b | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Totaux | 32 | 19 | 14 | 72 | 12 |

Sommaire. — Points produits par Mellendick 2, Braun 3, Latschaw, Kahn 2, Wright 3, Podgajny, Pfeiffer 3, Parker 2, Nichols 2, Lollar 3. Erreurs: Parker, Braun. Trois-buts: Mellendick, Latschaw. Circuits: Pfeiffer, Lollar. Buts volés: Schultz, Mellendick 2, Wright, Braun, Latschaw, Gladu, Parker. Sacrifices: Podgajny 2, F. Skaff. Doubles-jeux: Podgajny à Braun à Latschaw; Nichols à Schultz. Laissés sur les buts: Montréal 7, Baltimore 9. Buts sur balles de Roy 4, Banta 3, Jenkins 1, Kelleher 2. Retirés au bâton par Roy 1, Kelleher 2, Podgajny 2. Coups sûrs sur balles de Roy 3 en 2-3 manche; Banta, 2 en 2-3 manche; Kelleher, 4 en 5-2-3 manche. Lanceur gagnant: Roy. Arbitres: Gore, Winters, Relerski et Tobin. Temps 2:10. Assistance: 19,242.

La ligue de quilles des sportsmen

La ligue de quilles des sportsmen, vient d'être son comité de direction qui sera formé comme suit: E. Agha, président; F. Dandurand, vice-président; O. Chartier, trésorier, et W. Dupré, secrétaire. L'ouverture de cette ligue aura lieu à la salle de quilles St-Denis, mercredi soir et les joutes commenceront à 9 heures 30.

Les Yankees gagnent et perdent

New-York, 16. — La brillante tenue du lanceur Spud Chandler, récemment licencié de l'armée américaine, a permis aux Yankees de New-York de triompher par le compte de 5 à 4 dans la deuxième joute, après que les Browns de St-Louis eurent remporté les hon-

Toronto et Newark sont égaux

Toronto, 17 (Spécial au Devoir). — Les Ours de Newark ont égalisé les chances dans leur série semi-finale contre les Leafs de Toronto pour la possession de la coupe des Gouverneurs dans la ligue Internationale. Ils ont en effet battu les Leafs par 5 à 4 ici samedi.

C'est un circuit de Mike Portner avec un joueur sur les buts, dans la 8e manche, qui valut cette victoire aux joueurs de Billy Meyer. Chaque club a maintenant 2 victoires.

Les Leafs prirent une forte avance de 4 à 1 dès la 1ère manche quand ils cognèrent quatre coups sûrs et profitèrent de deux buts sur balles pour compter quatre points contre le lanceur Moore, mais Meyer envoya Hiller remplacer ce dernier et l'habile droitier des Ours sut limiter les joueurs de Harry Davis à quatre minces coups sûrs, et à aucun point, durant huit manches et deux-tiers.

À part Portner dont le circuit si opportun valut la victoire, Kuk et Drews se distinguèrent le plus avec chacun deux coups sûrs. Les Ours gagnèrent finalement 9 coups sûrs contre sept pour les Leafs. Lester McCrab fut également raisonnable des Ours dans la 1ère partie de la série, fut le lanceur perdant samedi.

La 5e joute de cette série de 4 de 7 entre le Toronto et le Newark sera disputée à Toronto lundi soir. L'on n'a pu jouer dimanche à cause de la loi du dimanche dans l'Ontario.

Résultat détaillé de la joute:

NEWARK

| | 5 | 2 | 2 | 1 | 0 | 0 |
|---------------|----|---|---|----|----|---|
| Kuk, cc | 5 | 2 | 2 | 1 | 0 | 0 |
| F. Drews 2b | 5 | 1 | 2 | 5 | 0 | 0 |
| Douglas cd | 4 | 0 | 1 | 3 | 0 | 0 |
| Weintraub, lb | 3 | 0 | 1 | 13 | 1 | 0 |
| Crosby cg | 4 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Rabe, c | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Buzas, 3b-ac | 3 | 0 | 1 | 4 | 0 | 0 |
| Baker, ac | 1 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Portner, 3b | 1 | 1 | 0 | 3 | 0 | 0 |
| VanGrofski r | 2 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 |
| x-Readon | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Moore, l | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Miller, l | 4 | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Steinbeck, r | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 34 | 5 | 9 | 27 | 17 | 0 |

x-A frappé pour VanGrofski à la 6e.

TORONTO

| | 3 | 0 | 0 | 2 | 5 | 0 |
|------------|----|---|---|----|----|---|
| Thoele, ac | 3 | 0 | 0 | 2 | 5 | 0 |
| Morgan, cc | 5 | 1 | 2 | 4 | 0 | 0 |
| Davis, lb | 2 | 1 | 0 | 7 | 0 | 0 |
| Norman, cc | 3 | 1 | 0 | 4 | 0 | 0 |
| Houck, cg | 3 | 1 | 2 | 4 | 0 | 0 |
| Piet, 3b | 4 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 |
| Pruett, r | 3 | 0 | 1 | 2 | 1 | 0 |
| Ogorek, 2b | 4 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| McCrabb 1 | 3 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 |
| x-Lady | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 31 | 4 | 7 | 27 | 11 | 1 |

x-A frappé pour McCrabb à la 3e.

Résultat par manches:

SOMMAIRE

| | |
|---------|-------------|
| Newark | 102000020-5 |
| Toronto | 400000000-4 |

Points produits par Weintraub 3, Houck, Pruett 2, Ogorek, Portner 2. Circuit, Portner. Sacrifices: Davis, Buzas, Doubles-jeux: Thoele à Ogorek; Baker à F. Drews à Weintraub; Buzas à F. Drews à Weintraub. Laissés sur les buts: Newark 6, Toronto 7. Buts sur balles de Moore, 2, McCrabb 3, Miller 3. Retirés au bâton par Miller 2, McCrabb 2. Coups sûrs sur balles de Moore, 3 en 2-3 manche; Miller, 4 en 8 manches 1-3. Frappé par le lanceur Hiller, Pruett. Lanceur gagnant: Miller. Arbitres: Fowler, Solodare et Tatler. Durée, 1 h. 45.

Une avance de quatre parties

Chicago, 17 (A.P.). — Les Cubs de Chicago ont éliminé les Dodgers de Brooklyn dans la course au championnat de la Ligue Nationale, en triomphant du club de Durocher par les comptes de 3 à 2 et de 4 à 2, pour ainsi s'assurer les honneurs d'un programme double ici hier. Cette double victoire a permis aux Cubs d'augmenter à 4 parties les comptes de leur avance en tête du circuit Fric, sur leurs plus proches rivaux, les Cardinals de St-Louis.

Dans la première joute, une foule d'environ 40,000 personnes a vu le brillant lanceur Ray Prim remporter sa 13e victoire de la saison, alors qu'il limita les joueurs du gérant Léo Durocher à huit coups sûrs bien espacés, tandis que Ralph Branca qui en accorda huit également, subit la défaite.

Dans la seconde joute, le sensationnel lanceur Hank Wyse est devenu le premier lanceur des Cubs à remporter 20 victoires en une saison depuis 1940. Le vétéran Claude Passeau fut celui qui avait accablé ce exploit. En effet, Wyse a remporté sa 20e victoire de l'année quand il limita ses adversaires à 5 maigres coups sûrs, tandis que ses coéquipiers en cognèrent une dizaine contre trois lanceurs des Dodgers. Les Cubs comptèrent tous leurs points dans les 2e et 7e manches, tandis que ceux du Brooklyn furent enregistrés dans la 7e manche également.

1ère joute:

| | |
|--|-----------------|
| Brooklyn | 100010000-2 8 1 |
| Chicago | 200010000-3 8 0 |
| Branca et Dantonio; Prim et Gillespie. | |

2ème joute:

| | |
|---|------------------|
| Brooklyn | 000002000-2 5 3 |
| Chicago | 02000020x-4 10 0 |
| Sets, Gregg, Buker et Sandlock; Wyse et Livingston. | |

Les Tigers sont toujours en tête

Washington, 17 (A.P.). — Les Tigers de Detroit ont conservé leur avance de deux parties et demie sur les Sénateurs de Washington en triomphant de ces derniers dans la deuxième joute, par le résultat de 5 à 4, après qu'ils eurent s'avouer vaincus par 3 à 2 dans la première joute d'un programme double disputé ici hier. Dans une première joute de 29,000 spectateurs ont vu le brillant lanceur Roger Wolff remporter son 19e triomphe de la saison contre 10 défaites, quand il limita les joueurs du gérant Steve O'Neill à cinq coups sûrs bien espacés. La victoire est encore plus belle pour Wolff, puisqu'il l'emporta sur le sensationnel Hel Newhouseur qui, étant à la recherche de sa 23e victoire de l'année, subit son 9e revers. C'était la première victoire des Sénateurs sur les fameux gauchers Newhouseur depuis les trois dernières saisons.

Dans la deuxième joute, la brillante tenue du lanceur de relève Paul Trout, a permis aux Tigers de l'emporter. En effet, les Sénateurs se montrèrent dangereux dans les deux dernières manches, alors qu'ils enregistrèrent quatre points, dont deux sur des erreurs de l'arrêt-arrêt Hoover. Mais finalement Trout, qui fut appelé à remplacer Caster au monticule, se mit en vedette en forçant le frappeur d'urgence Mike Kreevich à cogner un faible roulant au deuxième but, pour ainsi mettre fin au ralliement.

Première partie:

| | |
|---|-----------------|
| Detroit | 200000000-2 5 1 |
| Washington | 00010200x-3 9 2 |
| Newhouseur et Richards; Wolff et Ferrell. | |

Deuxième partie:

| | |
|---|------------------|
| Detroit | 030011000-5 8 4 |
| Washington | 000000022-4 10 2 |
| Benton Bridges, Caster Trout et Swift; Niggel, Heafner, Appleton, Ullrich et Ferrell. | |

Deuxième partie:

| | |
|---|------------------|
| Detroit | 030011000-5 8 4 |
| Washington | 000000022-4 10 2 |
| Benton Bridges, Caster Trout et Swift; Niggel, Heafner, Appleton, Ullrich et Ferrell. | |

Managoff est prêt à lutter

Bobby Managoff, qui s'est assuré le championnat mondial des lutteurs au Forum, mercredi soir dernier quand il a triomphé du rude lutteur italien, Jumping Joe Savoldi, ne perdra pas de temps pour défendre sa couronne et il déclara au promoteur Eddie Quinn, hier, qu'il était prêt à s'attaquer à qui que ce soit, mercredi soir prochain, le 19 septembre, au Forum, dans un match de championnat. Il a fait signer un contrat à cet effet de sorte qu'on pourra assister à un fameux match, à nouveau, à l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ouest, la semaine prochaine.

Managoff a dit à peu près ceci à Quinn: "Je suis prêt à rencontrer qui que ce soit. Je crois comprendre que Savoldi a refusé de faire face à Yvon Robert ou à Laurent Moquin, au Forum. Personnellement, je n'y vois aucune objection et je suis prêt à défendre mon titre contre l'un ou l'autre de ces deux Canadiens français. Je suis même prêt à faire face à ce Français que l'on dit si célèbre, le fameux Félix Miquel, de France. Je rencontrerai même Gino Garibaldi, Rudy Dusek ou tout autre adversaire".

Le ballon au panier au Mont-St-Louis

Déjà cinq clubs sont sur pieds. Quatre clubs font partie d'une ligue dite "Des commentants", organisée dans le but de découvrir quelques joueurs de talent.

L'équipe "senior" divisée en deux clubs nous offrirait une superbe partie ces jours derniers. Les chandails bruns avec G. Brault en tête laissent les chandails bleus de Robert Langlois.

J. Perreault, Louis Michaud, Louis Hamel et Cal. Moisan se distinguèrent comme joueurs d'avant, tandis que les défenses J.-J. Vézina, Clém. Bessette, G. Giroux et R. Langlois eurent un gros travail à accomplir sur la défensive.

Le résultat fut de 17 à 11 pour Langlois et ses chandails bleus.

Dans les ligues majeures

A Cincinnati:

| | |
|--|------------------|
| Boston | 000000013-4 9 0 |
| Cincinnati | 000120000-3 11 0 |
| Lee, Hutchings et Masi; Bowman, Carter et Lakeman. | |

2e partie:

| | |
|--|--------------------|
| Boston | 20002000000-4 11 3 |
| Cincinnati | 0000000401-5 8 0 |
| Logan, Hendrickson et Hofferth; Carter, Kennedy, Harris, Fox et Lakeman. | |

A Pittsburgh:

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| New-York | 010010000-2 8 0 |
| Pittsburgh | 00300000x-3 8 1 |
| Maglie et Lombardi; Roe et Lopez. | |

2e partie:

| | |
|--|------------------|
| New-York | 113110002-9 13 1 |
| Pittsburgh | 000200000-2 8 4 |
| Brewer et Klutz; Gables, Beck, Cucurullo, Rescigno et Lopez. | |

A Philadelphie:

| | |
|---|-----------------|
| St-Louis | 040000000-4 6 0 |
| New-York | 00012000x-5 8 1 |
| Shirley, Zoldak et Mancuso, Chandler et Drescher. | |

1ère partie:

| | |
|--|-----------------|
| Cleveland | 200000100-3 6 1 |
| Philadelphie | 000000000-0 5 0 |
| Gromek et Hayes; Newsom, Berry et Rosar. | |

2e partie:

| | |
|---|------------------|
| Cleveland | 200000120-5 8 0 |
| Philadelphie | 00005200x-7 10 1 |
| Center, Reynolds, Salveson, Hoag et Hayes, Desautels; Knerr et Berry. | |

A Boston:

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Chicago | 031000010-5 12 0 |
| Boston | 021000000-3 8 1 |
| Lee et Tresh; Ryba et Holm. | |

2e partie:

| | |
|---|------------------|
| Chicago | 010005000-6 13 0 |
| Boston | 100000000-1 7 1 |
| Castino, Grove et Tresh; Ferriss, Hausmann et Pytlak. | |

La saison des courses a pris fin

La saison des courses pour le circuit du Québec, — un total de 70 jours de courses — a pris fin samedi après-midi, à la piste Mont-Royal, quand s'est terminée la réunion de sept jours qui avait débuté à cet endroit le 8 septembre dernier. Une excellente foule de plus de 7,000 amateurs s'étaient rendus à Mont-Royal samedi pour assister à cette dernière matinée de courses, à Montréal, et ces

Décès du R. P. Marie-Albert O'Neil, O.F.M.

Ancien professeur à l'Université St-Antoine, à Rome, il a enseigné dans son Ordre, pendant 35 ans

Le R. P. Marie-Albert O'Neil, de l'Ordre des Frères Mineurs ou Franciscains, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal samedi 15, aux premières heures du jour. Il était à l'hôpital des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph depuis un peu plus de trois semaines. Il y avait été hospitalisé à la suite d'une crise cardiaque survenue à Ottawa où il était de résidence comme assistant-supérieur des Franciscains en cet endroit.

Le R. P. Marie-Albert, dans le monde François-Jacques, est né à Montréal le 7 août 1878, dans la paroisse Sainte-Brigide, du mariage de David-Thomas O'Neil, commerçant né en Irlande, et de Catherine Gilroy. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Montréal et au Collège Séraphique des Pères Franciscains de la rue Dorchester. À l'âge de 20 ans il prit l'habit des Franciscains à Montréal et continua son noviciat à Amiens, en France, où il prononça ses premiers vœux le 27 août 1899. Il fit ses études philosophiques à Roubaix de 1899 à 1901, et ses études théologiques à Paris de 1901 à 1903; expulsé de France, il fut ordonné prêtre le 28 mai 1904, en la basilique Saint-Jean-Latran, par S. Em. le cardinal Respighi, vicaire du pape Pie X. Après son sacerdoce, il étudia la théologie à Rome de 1904 à 1906. De retour au Canada, il est professeur de théologie à Québec de 1906 à 1911. En juin 1911 il est nommé à Rome par le supérieur général des Franciscains pour être professeur de théologie au Collège Saint-Antoine, de 1911 à 1915. Il revient de nouveau au Canada où il est professeur de théologie à Québec pendant quatre ans. En 1919 il retourne à Rome pour enseigner la théologie à la même université actuelle, Saint-Antoine. En 1922 il rentre au Canada pour y demeurer désormais jusqu'à sa mort.

De 1922 à 1930 il est professeur de théologie à Montréal, au studium des Pères Franciscains à Rosemont. En 1930 il est nommé secrétaire provincial des Franciscains du Canada et réside au couvent provincial Saint-Joseph sur la rue Dorchester. Le 2 avril 1935 il est élu définitif ou conseiller provincial intermédiaire. En cette même année il reçoit de Rome le titre de lecteur jubilaire. En 1936 il est réélu définitif provincial pour trois ans. De 1933 à 1942, il est de résidence au studium franciscain de Rosemont, Montréal, et il enseigne la théologie aux clercs de son Ordre. Pendant ce temps il a également la charge de préfet pro-

vincial des Etudes. En août 1942 il est élu gardien ou supérieur du couvent franciscain à Ottawa, où il remplit en même temps la charge d'aumônier pour les élèves et les religieux de l'Académie de La Salle des Frères des Ecoles chrétiennes. En août 1945 il devient assistant-supérieur de sa communauté et reste aumônier de l'Académie de La Salle. Vers la fin de ce même mois il est atteint, à Ottawa, de cette crise cardiaque qui devait lui être fatale.

La dépouille mortelle est exposée au couvent franciscain de Rosemont, à Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 18 septembre, à neuf heures, en l'église de La Résurrection des Pères Franciscains, 5750, boulevard Rosemont.

Outre des parents plus éloignés, le R. P. Marie-Albert laisse dans le deuil un frère, M. Alfred O'Neil, commerçant, de Montréal, et bienfaiteur discret des Pères Franciscains du Canada.

Le Devoir offre ses respectueuses sympathies.

L'Union corporative

"La prospérité des ouvriers et des patrons dépend de celle de la profession"

Les membres du comité exécutif de l'Union corporative se sont réunis ces jours derniers sous la présidence de M. Edouard Bourassa. Au début de l'assemblée, M. S. Lalonde, le secrétaire, a déclaré qu'il avait reçu de nombreuses demandes de renseignements au sujet de l'U. C. M. Bourassa a annoncé que l'Union corporative tiendra des réunions dans toutes les parties de la province l'automne et l'hiver prochains. "Il nous faut faire comprendre à tous, a expliqué M. Bourassa, qu'au-dessus des intérêts de classe des patrons et des ouvriers, il y a les intérêts beaucoup plus importants du métier. Comment veut-on, en effet, que les ouvriers réussissent à obtenir des salaires élevés et les patrons à réaliser des profits substantiels s'ils ne peuvent pas vendre leurs produits? Assurer cette vente en découvrant de nouveaux débouchés et en perfectionnant le produit de manière à en accroître la demande chez les consommateurs, tel est l'un des premiers objectifs de la corporation. Les patrons et les ouvriers ne devraient donc pas tarder davantage à se grouper en corporations", a conclu M. Bourassa. M. Lalonde prie tous ceux qui veulent travailler à l'avancement du système corporatif, individuellement ou groupés, à se mettre en relations avec lui à 7038 rue Denmanville.

Priorité pour l'achat de camions neufs

Tous ceux qui désirent acheter un camion neuf doivent tout d'abord se procurer un certificat de priorité. Le nombre de véhicules étant encore très limité, les priorités sont accordées seulement à ceux qui y ont droit et suivant les nécessités de l'heure. Les marchands acceptent au tant de certificats que leur permettent leurs approvisionnements de véhicules, mais ils devront tout d'abord honorer les priorités accordées, avant le 1er septembre, par le ministère des munitions. On doit se procurer les formules de requêtes et les permis à tous les bureaux locaux de la Commission des prix. Pour l'île de Montréal, toutefois, on doit s'adresser au no 1155, rue Bishop.

297,875 dons de sang à la Croix-Rouge

Dans les 13 cliniques de la province, depuis 1941

D'après un communiqué émis des quartiers généraux de la Société canadienne de la Croix-Rouge, pour la division de Québec, on a prélevé un total de 297,875 dons de sang dans les 13 cliniques de donateurs de sang de la Croix-Rouge, dans la province, depuis l'ouverture de cet important service en novembre 1941.

Les statistiques officielles démontrent les résultats suivants: Clinique de Montréal, 149,678; unité mobile de Montréal, 44,242; clinique de Rosemont, 6,788; usines Angus, 4,375; usine Charrier de la D.L.L., 6,479; usines Bouchard de la D.L.L., 2,213; usine Montréal de la D.L.L., 1,018; usine Verdun de la D.L.L., 4,985; Lachine, 11,029; clinique de la ville de Québec, 26,328; unité mobile de la ville de Québec, 9,419; Shawinigan, 9,283; unité mobile de Shawinigan, 5,624; clinique des Trois-Rivières, 4,093; clinique de Sorel, 3,759.

Les autorités de la Croix-Rouge canadienne, division de la province de Québec, ont adressé aujourd'hui, à tous les donateurs de sang de la province une lettre de remerciements.

Dédicace officielle d'un cimetière militaire

M. Norman Holland, président du Last Post Fund, a annoncé que le cimetière militaire Papineau, qui fait maintenant partie du champ d'honneur à Pointe-Claire, recevra sa dédicace officielle au cours de l'après-midi de samedi, le 22 septembre prochain.

Des pierres tombales, groupées autour du monument au lieutenant-général sir Benjamin d'Urban, vétérans de la guerre napoléonienne et commandant des forces britanniques au Canada, décédé à Montréal en 1849, marquent le dernier lieu de repos de quelque 1700 soldats britanniques, transférés du vieux cimetière de l'avenue Papineau au cours de l'automne de 1944.

Le terrassement, le jardinage et la construction de routes furent complétés durant l'été et la prochaine cérémonie mettra le point final à l'un des cimetières les plus historiques du continent américain.

Que fera-t-on de l'hôpital Currie?

Le ministère des Affaires des Anciens Combattants a révélé hier soir que rien n'avait encore été décidé dans le cas du "Currie Memorial Hospital" à Benny Farm. Une réunion a couru en fin de semaine que la situation avait été réglée. Le Ministère attend encore le mot des autorités militaires pour savoir quel usage il fera de ce site. Les propriétaires de Notre-Dame de Grâce se sont opposés à ce projet d'hôpital car, dit-on, cet hôpital général, après sa construction, sera converti en hôpital pour les tuberculeux ou les maladies mentales. M. Asselin, président de l'Exécutif, a déclaré qu'il s'opposerait aussi vivement au projet d'hôpital pour les tuberculeux ou maladies mentales qu'il était en faveur d'un hôpital général.

La Commission des liqueurs

M. Duplessis est prêt à accorder une enquête

"Que M. Godbout porte des accusations précises, dit le premier ministre, et nous procéderons avec toute la rigueur nécessaire" — Les accusations de M. Godbout

Les accusations de M. Godbout

Québec, 17 (D.N.C.) — M. Adélard Godbout a répondu à certaine publicité faite en ces derniers temps par la Commission des liqueurs au sujet de la rareté des approvisionnements de spiritueux. Il a dit que cette publicité est contraire à la vérité et a pour but de tromper le public. Voici la déclaration du chef de l'opposition: "En date du 31 juillet 1945, le gouvernement de l'Union Nationale faisait annoncer par les autorités de la commission des liqueurs qu'il se voyait obligé de réduire de 50% les ventes de rye et de scotch mais que cette réduction serait compensée par une augmentation des ventes de rhum. La déclaration se terminait ainsi: 'La Commission tentait depuis quatre mois, mais sans succès, d'obtenir des boissons fraîches d'Ecosse. Une certaine quantité est arrivée au pays en ces derniers temps, mais exclusivement pour les Commissions des liqueurs des autres provinces et rien pour Québec.'"

Depuis quelques jours, le gouvernement de l'Union Nationale fait publier dans les journaux, au nom de la Commission des liqueurs, une annonce tentant d'imputer au fédéral la responsabilité de la rareté des approvisionnements de spiritueux sous prétexte de restrictions qui, comme tout le monde le sait, sont abolies depuis quelques semaines. "Cette publicité est contraire à la vérité et a pour but de tromper le public. Dans les circonstances, il est de mon devoir de révéler les faits suivants: Depuis le début de l'année 1945, des distilleries d'Ecosse offrent à la Commission des liqueurs de Québec des stocks considérables mais le régime de l'Union Nationale ayant exigé des vendeurs une majoration de 25% du prix de vente pour verser une ristourne au parti de l'Union Nationale, les distilleries ont refusé de participer à ce marché louche. "Dans un cas, une maison de Glasgow a offert à 55 shillings la douzaine un stock considérable. L'Union Nationale a répondu qu'elle paierait plutôt 69 shillings la douzaine à condition que 14 shillings tombent dans ses fonds secrets. "Pour corroborer ces faits, je communique au public les textes de câblogrammes et de lettres échangés que voici:

Glasgow, 27 avril 1945 M., Montréal. "Nous offrons commission des liqueurs mille douzaines scotch whisky spécial livraison répartie périodiquement sur un an, prix cinquante-cinq shillings la douzaine, foie Glasgow net, conditions, comptant un mois après expédition stop Garantissons continuité approvisionnement." (Signé) White MacKAY

"Il manque également les bateaux pour transporter le scotch et les autres liqueurs, qui nous viennent d'Europe. M. Godbout semble prétendre plus important d'importer d'Europe du scotch que de ramener au pays nos 100,000 soldats. Nous nous accordons la priorité au retour de nos jeunes gens. "Il manque, dit-il, de plus les produits nécessaires à l'emballage. Tout le monde sait cela, sauf M. Godbout, qui paraît ignorer. M. Godbout prétend que les restrictions sont enlevées. C'est la 25% de la vérité, mais c'est son habitude. Les conditions de transport sont paralysées. Le gouvernement fédéral fait très bien de donner la préférence sur les bateaux à nos soldats, qui sont anxieux de réintégrer leurs foyers et qui ont droit d'être traités avec la plus grande considération. "M. Godbout, dans sa déclaration, parle de la publicité de la Commission des liqueurs. Ceci démontre clairement que le but de son entreprise aux journaux est la participation. Et M. Godbout a l'audace de parler de ceux qui trompent le public, lui dont les déclarations solennelles sont loin d'établir qu'il a le souci de la vérité, lui qui fait, comme il l'a dit, des déclarations par oubli ou par distraction, lui qui multiplie les promesses et les déclarations contradictoires. "Les documents cités dans sa déclaration sont incomplets et truqués à leur face même. Ils font tout au plus allusion à un cas particulier, alors que M. Godbout généralise dans ses conclusions. Il est dans son habitude de faire des déclarations extravagantes. "On notera que les déclarations de M. Godbout constituent du ouï-dire, qui, selon les règles les plus élémentaires de la preuve, n'ont aucune valeur. L'appert clairement que M. Godbout veut défendre ses amis politiques et un agent d'une distillerie plutôt que de se soucier de la vérité. "Si M. Godbout a des accusations précises et formelles à porter, qu'il procède non par insinuation et non à l'aide de documents contradictoires, truqués et incomplets à leur face même. "A l'heure actuelle, de continuer M. Duplessis, la Commission des liqueurs de Québec a fait tout ce qui est humainement possible pour avoir les stocks appropriés. Mais les vendeurs européens préfèrent surtout vendre aux Etats-Unis, où il existe sur l'argent une prime de 10 pour cent, ce qui n'existe pas au Canada. "Il nous semble évident que M. Godbout veut tenter de protéger certains distillateurs et un agent, amis des libéraux. Les protestations de pureté électorale et contradictoires de M. Godbout font sourire ceux qui le connaissent. "Si M. Godbout porte des accusations précises et formelles, basées sur les faits, nous procéderons avec toute la rigueur nécessaire. "L'entrevue de M. Godbout indique clairement que ce n'est pas l'intérêt public, qui l'a inspiré, mais bien la partisanerie aveugle pour protéger des amis politiques au détriment de la vérité. "Si M. Godbout et ses amis veulent une enquête sur la Commission des liqueurs, je suis prêt à en faire une immédiatement, à partir de sa création jusqu'à ce jour-midi de samedi, le président de la Commission des liqueurs, M. le juge Edouard Archambault, eut une longue entrevue avec M. Duplessis.

MM. White & MacKay, 50, Wellington St., Glasgow, Scotland. "Ceci confirmera mon câblogramme du 2 courant, qui se lisait comme suit: 'Commande pour mille caisses à 69 shillings foie Glasgow pouvant être obtenue maintenant stop on me demande avoir votre consentement par câble de rembourser 14 shillings extra par caisse par mon intermédiaire à titre de commission stop C'est le seul moyen d'obtenir des commandes du présent gouvernement. "On m'a référé à l'avocat de la Commission des liqueurs, M., l'autre jour, et on me laissa clairement entendre que nous n'obtiendrions aucune commande à moins de verser aux fonds du parti 14 shillings pour achat de chaque caisse. Il ne me restait pas d'autre alternative que de vous mettre au courant de la seule façon avec laquelle ces messieurs entendent négocier. "J'attendrai maintenant vos directives. Votre tout dévoué, * * * Glasgow, 5 juin 1945 "La vôtre du 4 dernier reçue et nous prenons note de la raison pour laquelle vous nous avez câblé au sujet de la forte somme exigée avant qu'une commande soit placée. Après considération nous refusons de travailler pour les fonds du parti. Sincèrement à vous, White & MacKay, Ltd. John McIlraith, directeur. * * *

Cette correspondance, qui se passe de commentaires, permettra de juger des méthodes d'affaires du gouvernement de l'Union Nationale. Et ces gens-là nous accusent ensuite dans leur feuille officielle de prôner l'indécence et de favoriser l'usage exagéré de boissons alcooliques. La vérité c'est que pendant la période de guerre nous avons imposé des restrictions que toute la population a acceptées avec bonne grâce parce qu'elles étaient raisonnables, mais nous n'avons pas tenté d'en faire porter à d'autres la responsabilité. Que le gouvernement actuel favorise la tempérance et il sera approuvé par tout le monde; je ne crois pas que, par ailleurs, personne n'accepte qu'à même les agents du peuple on bâtit les fonds de l'Union Nationale." (Signé) Adélard GODBOUT

Montréal, 4 mai 1945 MM. White & MacKay, 50, Wellington St., Glasgow, Scotland. "Ceci confirmera mon câblogramme du 2 courant, qui se lisait comme suit: 'Commande pour mille caisses à 69 shillings foie Glasgow pouvant être obtenue maintenant stop on me demande avoir votre consentement par câble de rembourser 14 shillings extra par caisse par mon intermédiaire à titre de commission stop C'est le seul moyen d'obtenir des commandes du présent gouvernement. "On m'a référé à l'avocat de la Commission des liqueurs, M., l'autre jour, et on me laissa clairement entendre que nous n'obtiendrions aucune commande à moins de verser aux fonds du parti 14 shillings pour achat de chaque caisse. Il ne me restait pas d'autre alternative que de vous mettre au courant de la seule façon avec laquelle ces messieurs entendent négocier. "J'attendrai maintenant vos directives. Votre tout dévoué, * * * Glasgow, 5 juin 1945 "La vôtre du 4 dernier reçue et nous prenons note de la raison pour laquelle vous nous avez câblé au sujet de la forte somme exigée avant qu'une commande soit placée. Après considération nous refusons de travailler pour les fonds du parti. Sincèrement à vous, White & MacKay, Ltd. John McIlraith, directeur. * * *

Halifax, 17 (C.P.) — Le navire-hôpital Lady Nelson, transportant 504 militaires blessés ou malades, est arrivé à Halifax en fin de semaine. Le navire a accosté tard samedi soir et ses passagers sont restés à bord jusqu'à dimanche matin. Un orchestre de la ville est venu accueillir le navire. Le débarquement a commencé à 7h. dimanche matin. Trois trains-hôpitaux spéciaux attendaient les militaires. * * * Halifax, 17 (C.P.) — Le destroyer H.M.C.S. Ottawa est arrivé ici dimanche soir, transportant 160 rapatriés de l'armée et de la marine canadienne. La plupart des soldats à bord sont de la région de Winnipeg. L'on rapporte que le destroyer Ottawa sera bientôt désarmé.

Halifax, 17 (C.P.) — Le navire-hôpital Lady Nelson, transportant 504 militaires blessés ou malades, est arrivé à Halifax en fin de semaine. Le navire a accosté tard samedi soir et ses passagers sont restés à bord jusqu'à dimanche matin. Un orchestre de la ville est venu accueillir le navire. Le débarquement a commencé à 7h. dimanche matin. Trois trains-hôpitaux spéciaux attendaient les militaires. * * * Halifax, 17 (C.P.) — Le destroyer H.M.C.S. Ottawa est arrivé ici dimanche soir, transportant 160 rapatriés de l'armée et de la marine canadienne. La plupart des soldats à bord sont de la région de Winnipeg. L'on rapporte que le destroyer Ottawa sera bientôt désarmé.

Halifax, 17 (C.P.) — Le navire-hôpital Lady Nelson, transportant 504 militaires blessés ou malades, est arrivé à Halifax en fin de semaine. Le navire a accosté tard samedi soir et ses passagers sont restés à bord jusqu'à dimanche matin. Un orchestre de la ville est venu accueillir le navire. Le débarquement a commencé à 7h. dimanche matin. Trois trains-hôpitaux spéciaux attendaient les militaires. * * * Halifax, 17 (C.P.) — Le destroyer H.M.C.S. Ottawa est arrivé ici dimanche soir, transportant 160 rapatriés de l'armée et de la marine canadienne. La plupart des soldats à bord sont de la région de Winnipeg. L'on rapporte que le destroyer Ottawa sera bientôt désarmé.

Halifax, 17 (C.P.) — Le navire-hôpital Lady Nelson, transportant 504 militaires blessés ou malades, est arrivé à Halifax en fin de semaine. Le navire a accosté tard samedi soir et ses passagers sont restés à bord jusqu'à dimanche matin. Un orchestre de la ville est venu accueillir le navire. Le débarquement a commencé à 7h. dimanche matin. Trois trains-hôpitaux spéciaux attendaient les militaires. * * * Halifax, 17 (C.P.) — Le destroyer H.M.C.S. Ottawa est arrivé ici dimanche soir, transportant 160 rapatriés de l'armée et de la marine canadienne. La plupart des soldats à bord sont de la région de Winnipeg. L'on rapporte que le destroyer Ottawa sera bientôt désarmé.

Halifax, 17 (C.P.) — Le navire-hôpital Lady Nelson, transportant 504 militaires blessés ou malades, est arrivé à Halifax en fin de semaine. Le navire a accosté tard samedi soir et ses passagers sont restés à bord jusqu'à dimanche matin. Un orchestre de la ville est venu accueillir le navire. Le débarquement a commencé à 7h. dimanche matin. Trois trains-hôpitaux spéciaux attendaient les militaires. * * * Halifax, 17 (C.P.) — Le destroyer H.M.C.S. Ottawa est arrivé ici dimanche soir, transportant 160 rapatriés de l'armée et de la marine canadienne. La plupart des soldats à bord sont de la région de Winnipeg. L'on rapporte que le destroyer Ottawa sera bientôt désarmé.

Halifax, 17 (C.P.) — Le navire-hôpital Lady Nelson, transportant 504 militaires blessés ou malades, est arrivé à Halifax en fin de semaine. Le navire a accosté tard samedi soir et ses passagers sont restés à bord jusqu'à dimanche matin. Un orchestre de la ville est venu accueillir le navire. Le débarquement a commencé à 7h. dimanche matin. Trois trains-hôpitaux spéciaux attendaient les militaires. * * * Halifax, 17 (C.P.) — Le destroyer H.M.C.S. Ottawa est arrivé ici dimanche soir, transportant 160 rapatriés de l'armée et de la marine canadienne. La plupart des soldats à bord sont de la région de Winnipeg. L'on rapporte que le destroyer Ottawa sera bientôt désarmé.

Halifax, 17 (C.P.) — Le navire-hôpital Lady Nelson, transportant 504 militaires blessés ou malades, est arrivé à Halifax en fin de semaine. Le navire a accosté tard samedi soir et ses passagers sont restés à bord jusqu'à dimanche matin. Un orchestre de la ville est venu accueillir le navire. Le débarquement a commencé à 7h. dimanche matin. Trois trains-hôpitaux spéciaux attendaient les militaires. * * * Halifax, 17 (C.P.) — Le destroyer H.M.C.S. Ottawa est arrivé ici dimanche soir, transportant 160 rapatriés de l'armée et de la marine canadienne. La plupart des soldats à bord sont de la région de Winnipeg. L'on rapporte que le destroyer Ottawa sera bientôt désarmé.

Halifax, 17 (C.P.) — Le navire-hôpital Lady Nelson, transportant 504 militaires blessés ou malades, est arrivé à Halifax en fin de semaine. Le navire a accosté tard samedi soir et ses passagers sont restés à bord jusqu'à dimanche matin. Un orchestre de la ville est venu accueillir le navire. Le débarquement a commencé à 7h. dimanche matin. Trois trains-hôpitaux spéciaux attendaient les militaires. * * * Halifax, 17 (C.P.) — Le destroyer H.M.C.S. Ottawa est arrivé ici dimanche soir, transportant 160 rapatriés de l'armée et de la marine canadienne. La plupart des soldats à bord sont de la région de Winnipeg. L'on rapporte que le destroyer Ottawa sera bientôt désarmé.

OUVERTS DE 9 H. à 5 H. 30 — SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

POUR GARÇONS FERVENTS des SPORTS d'HIVER



PALETOTS DE CUIR LONGUEUR 3/4

pour 8 à 18 ans

14.25

Paletots chauds en cuir noir bien doublé de tissu duveteux. Le collet de fourrure s'enlève à volonté. Coupe ample, devant croisé, ceinture. Toujours populaire chez les écoliers.

PALETOTS SPORT LONGUEUR 3/4

(pour 8 à 16 ans)

11.95

Texture de coton genre cravenette, en marine, brun, protégeant du vent, de l'humidité. Doublure chaude en flanelle double piquée. Devant à fermeture éclair. Avec ceinture, collet de fourrure. C'est chaud, pratique et confortable pour l'hiver.

Pas de commandes postales s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

SEMAINE DE LA J.O.C.

Ecoutez l'émission radiophonique Ce soir C.B.F. 6 h. 45 à 7 h.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén., RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

Avion géant à Montréal

Le "Constellation", immense avion de transport construit aux usines de la Lockheed Aircraft Corporation, est arrivé à Dorval samedi après une envolée sans escale de Winnipeg. Cet avion, qui peut transporter 64 voyageurs, a fait le voyage à une vitesse moyenne de 320 milles à l'heure, couvrant la distance qui sépare les deux villes (1064 milles) en 4 heures 33 minutes. M. Barney Rawson, surintendant des opérations à Air-Canada, a piloté pendant la dernière partie du voyage. Deux pilotes de la Lockheed, MM. Ray Meskimen et Heinz Wagner, avaient la responsabilité générale de l'appareil. L'avion, qui subit actuellement de longues envolées d'essai, restera à Montréal aujourd'hui, se rendra à Ottawa demain, puis à Toronto mercredi. C'est de là qu'il décollera pour se rendre sans arrêt jusqu'à sa base, à Burbank, en Californie. Les journalistes de Montréal examineront l'appareil à midi aujourd'hui et prendront ensuite part à une envolée d'essai. Au cours de l'après-midi, des industriels de Montréal auront le même privilège.

Célébration du Royal 22e

Sous le commandement du brigadier Francoeur, environ 300 vétérans du Royal 22ième ont paradé hier, célébrant le 31ième anniversaire de la formation de leur bataillon canadien-français et la mémoire de leurs membres tués au cours des deux dernières guerres mondiales. La parade fut précédée par une messe célébrée à l'arsenal du régiment, situé sur l'avenue des Pins. C'est le major Charles Beaudin, chapelain du Mont-Saint-Louis, qui a célébré l'office.

Nominations au "C. N."

M. John Pullen, gérant de la circulation au service du fret étranger du Canadien National, annonce la nomination de M. John Gleave, commis en chef de ce service, au poste d'agent adjoint du même service avec bureau à Montréal, et celle de M. G. M. Douglas, commis en chef des tarifs au bureau des tarifs, au poste d'agent adjoint du service du fret étranger, en charge des tarifs de l'importation et de l'exportation, à Montréal. Ces nominations sont entrées en vigueur le 16 septembre.

Le "Lady Nelson" est arrivé à Halifax

Halifax, 17 (C.P.) — Le navire-hôpital Lady Nelson, transportant 504 militaires blessés ou malades, est arrivé à Halifax en fin de semaine. Le navire a accosté tard samedi soir et ses passagers sont restés à bord jusqu'à dimanche matin. Un orchestre de la ville est venu accueillir le navire. Le débarquement a commencé à 7h. dimanche matin. Trois trains-hôpitaux spéciaux attendaient les militaires. * * * Halifax, 17 (C.P.) — Le destroyer H.M.C.S. Ottawa est arrivé ici dimanche soir, transportant 160 rapatriés de l'armée et de la marine canadienne. La plupart des soldats à bord sont de la région de Winnipeg. L'on rapporte que le destroyer Ottawa sera bientôt désarmé.

Nouveauté Les clés du royaume

par A. J. CRONIN Un beau roman que jeunes et vieux liront avec joie. Volume de 380 pages. Au comptoir \$2.00, par la poste \$2.15. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Adoptez Les CAFES, THES et CONFITURES de J. A. DESY, (limitée) Qualité supérieure Montréal

LA CROIX-ROUGE remercie les DONNEURS DE SANG

La Société Canadienne de la Croix-Rouge DIVISION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. Monsieur ou Madame, Cette lettre est pour vous dire... Merci! Le Service des donateurs de sang bénévoles de la Société Canadienne de la Croix-Rouge a été établi le 29 janvier 1940. Nous avons obtenu depuis lors, au Canada, plus de 2,300,000 dons de sang. Comme ce Service a cessé de fonctionner aux fins de la guerre, qu'il nous soit permis de vous exprimer notre sincère gratitude pour le sang que vous avez donné si généreusement. Si c'est toujours, est-il donné si grande satisfaction que la conscience d'avoir sauvé une vie? Ce service nous a permis d'arracher à la mort des centaines de nos soldats, de nos marins et de nos aviateurs, et vous avez coopéré à cette oeuvre merveilleuse. Tournons-nous, maintenant, vers l'avenir. Il faut du protoplasme pour sauver la vie à de nombreux civils. La peut-être à quelque personne qui vous est chère. La Croix-Rouge fait actuellement un relevé de la situation au Canada, en vue de coopérer avec les hôpitaux pour l'établissement d'un service de transfusion de sang, partout où c'est nécessaire. On prévoit qu'il faudra au moins trois mois pour compléter ce relevé. Nous vous remercions, encore, de votre aide durant la période de guerre, et nous vous prions instamment de vous joindre à nous et nous vous prions instamment de vous joindre à nous lorsque le nouveau Service sera établi. Nous continuerons à collaborer ensemble à l'oeuvre la plus noble qui soit — sauver des vies humaines. Rien cordialement à vous. Le président, W. H. B. G. 1945

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE FONDÉE EN 1864 INCORPORÉE EN 1909 DIVISION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

VOYAGE SPECIAL par autobus Québec, Ile d'Orléans via Ste-Anne 6, 7 et 8 OCTOBRE NEW YORK DÉPART 27 OCT. Informations et réservations: Ass'n des Voyages Historiques 5302 avenue du Parc, CA. 0795

(BERNIER & SES FILS) DEPUIS 1853 RANCHED MONTAGNE 458 St-Sulpice MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TOILES LAINAGES & COTONS BE. 2531-2